

• revue bimestrielle
d'information
et d'analyse

politikā

février
mars
2019

#12



Élections et abstensionisme
Le repli citoyen



IEM
Analyse de la politique
industrielle

À GRANDE VITESSE

- Andry Rajoelina mène un train d'enfer le changement qu'il veut insuffler
- Retour sur la présidentielle : la première alternance démocratique depuis 1960 décryptée
- Élection : comment expliquer ce taux de participation très faible ?

VOIR PLUS LOIN



Nous réclamons une surtaxation à l'exportation

(ou l'interdiction complète) de toute exportation de matières premières malagasy non-travaillées.

Afin de créer des emplois et d'accélérer l'industrialisation, une exportation de ces matières premières ne doit être permise

qu'à partir de **25% de création de valeur ajoutée**



becom

© EDBM

VOIR PLUS LOIN



Nous réclamons un consensus national

autour de la nécessité de l'industrialisation et que toutes les forces politiques de la nation affirment qu'il ne peut avoir de développement sans industrialisation. Cette priorité devrait être exposée dans la Politique Générale de l'Etat.

Pour la mise en œuvre d'une véritable industrialisation,

nous réclamons un Ministère d'Etat en charge à la fois de l'industrie, du secteur privé, du commerce et de l'artisanat doté des moyens adéquats.



ALLIANCE
POUR L'INDUSTRIALISATION DURABLE



sommaire

polis

- 8 **élections.** Un retour de bâton de la Ceni
- 10 **droits de l'homme.** Un régime dans le viseur
- 12 **Maka Alphonse.** Le contexte actuel est radicalement différent de celui de la Transition
- 14 **législatives.** Des places à prendre
- 18 **DOSSIER. Un mois après la prise de pouvoir.** Andry Rajoelina affiche son empressement
- 24 **vie de la nation.** La première alternance démocratique depuis 1960
- 28 **abstentionnisme.** Le repli citoyen

- 39 **secteur secondaire.** La politique industrielle à la loupe
- 42 **éducation nationale.** Les enseignants entre le marteau et l'enclume

actuel

- 45 **à la page**
- 46 **nota bene**

focus

- 32 **diplomatie.** La tentation austronésienne
- 34 **création de richesses.** La traduction économique de la croissance
- 36 **Moïse Gnakouri.** « Les citoyens africains ne perçoivent pas l'injustice fiscale »



RÉFORMES AU PAS DE CHARGE

prélude

Même les plus grands dictateurs et les plus grands promoteurs de la démocratie n'auraient osé rêver de disposer de tels outils. Grâce aux réseaux sociaux, notamment Facebook à Madagascar, tout le monde est devenu juge, médecin, journaliste, magistrat, policier, romancier... à la fois.

Grâce à Facebook, les citoyens ont trouvé un puissant allié qui donne la parole aux sans-voix et qui glorifie les histoires – sans nul doute banales en « temps normal » – : une athlète lésée au fin fond de la brousse de Miarinarivo est devenue une star, un véhicule administratif habitué aux dépassements abusifs s'est fait (finalement) épingler, sans oublier le malheureux chauffeur d'un ministre – ce dernier était pourtant sommé de respecter le code de la route comme les citoyens – qui a été sévèrement sanctionné (et pas le ministre).

Cependant, n'oublions pas le niveau des débats au ras des pâquerettes qui y est affiché la plupart du temps, et le pullulement des comptes « poubelles » qui ont été créés pour lâcher les rumeurs ou pour salir l'image d'un quelconque quidam. La dernière élection nous en donne une amère expérience.

Puisque la presse a failli, ainsi que la société civile, ne parlons même pas des partis politiques, Facebook a sauvé les meubles en les remplaçant au pied levé. Comme la nature a horreur du vide, le rôle censé jouer par les partis politiques et les institutions a été

repris par ce réseau social, ce qui n'est pas sans danger bien évidemment. Dans un pays où la justice est défaillante, la plateforme numérique est une planche de salut, à moindre coût, appropriée par les usagers citoyens. Aujourd'hui, le danger plane sur les sybarites de la République habitués aux passe-droits et aux excès en tout genre, sur les corrompus qui font peser en leur faveur les décisions de justice et les barons de trafic impunis. Il faut juste espérer que la volonté d'assainissement soit soutenue et continue et qu'elle ne s'essouffle pas au bout de quelques mois, comme d'habitude.

Avec Facebook, la République de la délation est à son apogée. Les personnalités publiques et politiques sont prévenues : elles doivent faire montre d'une exemplarité sans faille sous peine d'être lynchées sur la place publique numérique. Cependant, quasiment tous les abus de ce pays pourraient être évités avec la présence effective d'un contre-pouvoir crédible. À défaut d'un Parlement souvent de connivence et complaisant et des institutions peu considérées à leur juste valeur, Facebook jouera dorénavant ce rôle.

Cette caisse de résonance des opinions apparaît comme particulièrement intéressante au moment où de nouvelles têtes sont dans l'Administration. Désireux de rompre avec une image publique désastreuse du régime précédent, le nouveau régime a trouvé dans ce réseau social un allié inattendu pour réhabiliter les injustices. **P**

Au ras
des
pâquerettes



 Andriamanambe RAOTO

contributeurs

Andrianirina

La première alternance démocratique depuis 1960

Andrianirina est doctorant en science politique à l'Institut d'études politiques de Madagascar (IEP). Ses recherches portent sur les crises politiques violentes dans la Grande île depuis 1972. Il est également titulaire d'un Master en science politique délivré par l'Université de Lyon III, et d'une maîtrise en Journalisme délivrée par l'Université d'Antananarivo. Il travaille dans le domaine de la communication depuis 27 ans.



Padoue RABENALA

Illustrations pour Abstentionnisme, le repli citoyen et « Les citoyens africains ne perçoivent pas l'injustice fiscale »

Padoue Rabenala est un dessinateur multifacettes : il exécute aussi bien des illustrations que des caricatures et des portraits. Il a un penchant également pour le naturalisme. Géographe de formation, il enseigne également le dessin et est membre de l'association Tantsary. Il a déjà exposé à de nombreuses reprises. Il fait partie du comité d'organisation du festival Gasy Bulles, le festival annuel de bande-dessinée malgache.



Constantin GRUND

Après l'élection, c'est avant l'élection

Constantin Grund est le nouveau représentant résident de la Friedrich-Ebert-Stiftung à Madagascar, après avoir été en poste au Bénin, en Allemagne et en Éthiopie. En février 2019, il a repris la direction de la FES à Antananarivo, succédant à Marcus Schneider. Il travaille depuis 14 ans pour la FES.



Relations internationales

Cyclone dans les ambassades



Contrairement à son prédécesseur, Andry Rajoelina n'a pas tardé à bouger les pions au sein des ambassades et des consulats. Huit ambassadeurs et deux consuls ont été limogés : Eric Robson (ambassadeur de Madagascar à Washington), Constant Horace (ambassadeur de Madagascar au Canada), Auguste Paraina (ambassadeur de Madagascar au Sénégal), Arisoa Lala Razafitrimo (ambassadeur de Madagascar auprès des Nations unies à New York), Bretino Andrianiana Raharinomena (ambassadeur de Madagascar en Grande-Bretagne), Ying Vah Zafilahy (ambassadeur de Madagascar en Russie), Eric Razafimandimby (ambassadeur de Madagascar en Chine), Véronique Resaka (ambassadeur de Madagascar à Genève et Vienne, auprès des Nations unies), Pr Alain Tehindrazanarivelo (ambassadeur de Madagascar auprès de l'Union Africaine à Addis Abeba), Virapin Ramamonjisoa (Consul général de Madagascar à La Réunion) et général Pascal Rajaonarison (Consul Général de Madagascar à Marseille).



VERBATIM

“ La lutte contre la corruption ne pourra se gagner qu'à la condition que nous nous y mettions tous, que nous contribuions chacun, à notre échelle, à l'annihilation de ce fléau qui nous étouffe, étouffe notre pays, noircit notre horizon commun

Me Alex Rafamantanantsoa

Président du conseil d'administration de Transparency international initiative Madagascar

Recouvrement des avoirs illicites

Le FMI se fait pressant

Lors de la quatrième revue du programme de réforme économique de Madagascar, soutenu par la Facilité élargie de crédit (FEC), l'équipe du FMI - sous la supervision de Marshall Mills - a exhorté le gouvernement malgache à adopter la Loi sur le recouvrement des avoirs illicites. C'est une composante essentielle pour compléter l'arsenal juridique entourant la lutte contre la corruption. Les anciens locataires de la chambre basse avaient toujours repoussé l'échéance malgré les coups de butoir des partenaires techniques. Une évaluation de l'Eastern and southern africa anti-money laundering group (ESAAMLG), en janvier 2018, avait mis au ban la Grande île. Elle n'a pas suivi la majorité des recommandations du Groupe d'action financière (Gafi), dont l'adoption d'une loi sur le recouvrement des avoirs illicites.



Corruption

Madagascar stagne

L'Indice Perception de la Corruption (IPC) 2018 a attribué la note de 25/100 pour Madagascar. Un léger rebond est constaté, mais le pays est encore très loin des wagons de tête menés par le Danemark avec 88/100. La Grande île se situe à la 152^e place sur 180. Le président de la République n'a pas tardé à réagir en mettant en œuvre des actions correctives d'envergure. « Les corruptions avérées seront sanctionnées pénalement suivant la loi et en plus de remboursement intégrale des fonds détournés par les incriminés. Tout fonctionnaire impliqué dans les affaires de corruption sera immédiatement radié de la fonction publique », a-t-il décidé.

Révision de la liste électorale

Peu d'engouement

À la fermeture de la révision annuelle de la liste électorale, le taux d'accroissement des nouveaux inscrits a à peine cru de 3%. L'année dernière, le taux d'enrôlement a atteint 5%.

Présidence

Un bureau des doléances créé

C'est l'une des nouveautés que le régime actuel a apporté dans la gouvernance. Un bureau de doléances a été créé auprès de la Présidence. Il est chargé de recueillir les plaintes et doléances liées à la mission de l'administration publique adressées à l'endroit du Président de la République. Il peut aussi mener des investigations préliminaires sur les cas rapportés, transmettre aux autorités compétentes du secteur concerné par la plainte, le traitement des dossiers dénoncés ; et saisir les autorités habilitées d'enclencher une procédure de poursuite à l'encontre des auteurs des faits dénoncés.

Un regard sur les réseaux sociaux

« Tout agent de l'État est tenu de respecter le principe d'égalité de tous les citoyens devant le service public. Il doit faire preuve de neutralité et d'objectivité »
Trésor Public Malagasy

Véritable institution judiciaire, le PAC prend le relais judiciaire des investigations et inculpations en matière de corruption et d'infractions financières.
PNUD Madagascar

La responsabilité est un bien grand mot que la plupart des gens craint et fuit. Cependant, il fait grandir et évoluer celui qui s'en approprie.
Maya Ralaizafindrakoto

Le fait

Dans une missive, Andry Rajoelina a apporté son soutien à Juan Guaido, le chef de l'opposition au Venezuela.

Élections

Un retour de bâton de la Ceni



Van-Lee Behaja

La Commission électorale nationale indépendante (Ceni) a été au cœur de la tempête électorale, de quoi légitimement analyser la pertinence de son existence.

C'est une curiosité dans les structures démocratiques africaines. Les Organes de gestion des élections (OGE) ont été mis en place pour organiser les élections et afin de garantir leur transparence et leur crédibilité. Dans un contexte où le passé électoral a laissé des séquelles certaines, où la crise de confiance est la règle et où les élections constituent des enjeux majeurs, Madagascar s'est doté d'une Commission électorale nationale indépendante pour la transition (Ceni-T), mise en place par la loi n° 2012-004 du 1^{er} février 2012 pour organiser et superviser les opérations électorales à Madagascar. La Loi n° 2015-020 a instauré l'actuelle structure nationale indépendante chargée de l'organisation et de la gestion des opérations électorales.

BEAUCOUP DE PAYS D'AFRIQUE

ont consacré des organes spécifiques, indépendants du pouvoir exécutif dans l'organisation des élections : les Commissions électorales (CE) ou OGE. « Pour plusieurs pays en voie de développement, la démocratie est nouvelle. Beaucoup d'élections ont été contestées, d'où la nécessité de créer des entités électorales indépendantes pour garantir le bon fonctionnement des scrutins », explique Giovanni di Girolamo, l'ambassadeur de l'Union Européenne à Madagascar. Depuis presque dix ans après sa mise en place durant la transition, les doutes sur l'impartialité des institutions n'ont pas été levés par la Ceni. La dernière présidentielle a été le chantre des critiques. Lors de la publication des résultats du premier tour, les trois favoris avaient attaqué frontalement la Commission. Moins acerbes, les critiques ont fusé du clan Ravalomanana au sortir du second tour. Ihanta Randriamandranto, secrétaire générale du parti Teza, n'en démord pas et pointe du doigt jusqu'à maintenant les irrégularités liées à l'utilisation des bulletins uniques. « La Communauté internationale nous impose l'utilisation d'un bulletin unique pour avoir des élections crédibles, transparentes



Les bonnes résolutions de la Ceni

À la suite du déroulement du processus électoral, la Ceni a publié une série de recommandations. D'abord, la liste électorale tant controversée. Des électeurs non-inscrits qui ont été privés de leur droit fondamental, les personnes décédées qui figurent encore sur la liste et d'autres anomalies révélées au grand jour. Le recours au système biométrique est ainsi fortement recommandé et a été avancé. Ce système présente bon nombre d'avantages pour la fiabilisation du processus électoral, car jusqu'à présent le système d'enregistrement des électeurs à Madagascar se distingue par son caractère volontaire. « L'adoption du système biométrique, conjuguée avec la fixation de la date du scrutin, à au moins 120 jours avant le scrutin permettrait de résoudre les questions relatives au droit de vote des citoyens, non-inscrits entre la période de clôture de la liste



© BECOM / Andry Randriamandroso

électorale et la date du scrutin. L'ouverture de la liste électorale, suivant les règles de la révision spéciale est dans ce sens préférable. (...) Il est préférable d'abandonner l'utilisation de la carte d'électeur et de n'exiger que la présentation de la carte nationale d'identité », a avancé comme recommandations la Ceni. La Commission a exhorté à l'application du plafonnement des fonds de campagne. « Ils devraient être orientés vers des dispositions plus restrictives et permettant plus de traçabilité. Le plafond des fonds de campagne devrait être fixé par décret pris en Conseil de gouvernement, après consultation de la Ceni », estime-t-elle.

-----R.A.

et acceptées par tous, alors qu'ailleurs on n'utilise que des bulletins individuels. Elle nous exige une Ceni pour la conduite des élections, alors qu'ailleurs c'est leur ministère de l'Intérieur qui en est le premier responsable », explique-t-elle. Nirina Rakotomanantsoa, coordinateur de l'IEM, abonde dans ce sens. « La mise en place de la Ceni est une conciliation avec les bailleurs de fonds. Bien évidemment, il serait idéal que nous puissions financer nous-mêmes nos élections. Je suis convaincu que nous y arriverons », nous confie-t-il.

AVEC LA BÉNÉDICTION ET

l'appui de la communauté internationale, la Ceni s'était défendue bec et ongles. Elle a réussi à mener à bien sa mission contre vents et marées. « La Ceni a joué positivement son rôle de gérer le processus électoral et de donner les garanties d'objectivité et de transparence », a notamment félicité Giovanni Di Girolamo. La mission d'observation de l'Union européenne (UE) a jugé les irrégularités « très marginales ». Elle a surtout pointé dans son rapport préliminaire, des pratiques de distribution d'argent qui

risquent d'alimenter le contentieux post-électoral. « Les Occidentaux ont des tolérances pour les pays comme Madagascar quand il y a un semblant de démocratie. C'est ce que j'appelle une "élection tropicale" », juge Serge Zafimahova, président de la plateforme Madagascar développement et éthique (MDE). Malgré ses imperfections, presque tous les acteurs s'accordent unanimement à dire que la Ceni est encore « utile ». « Les citoyens sont impuissants face aux éventuelles fraudes sur l'ensemble du déroulement des élections. C'est pour cela que nous avons encore besoin d'une structure comme la Ceni qui soit forte et respectée », souligne Harijaona Andriamoraniaina, chef du projet Fifidianana andraisan'ny olompirenena andraikitra (Fanoa).

SERGE ZAFIMAHOVA PRÉFÈRE

avancer des solutions. « Le problème n'est pas institutionnel mais organisationnel. Ce sont les personnes qui composent cette institution qui ne prennent pas réellement leurs responsabilités », estime-t-il. Harijaona Andriamoraniaina estime que « l'indépendance de la Ceni n'est pas mise en valeur si ses membres

au niveau des régions sont majoritairement des agents de l'État. Ils interfèrent dans l'organisation, la préparation des élections. La Ceni doit être réellement indépendante dans la gestion et l'organisation des élections ». La Commission aura une nouvelle séance de rattrapage : les législatives. Moins sujettes aux polémiques, elles revêtent une importance capitale dans la stabilité institutionnelle. « La totalité des membres de la Ceni devrait changer pour éviter les conflits, surtout pour les élections de proximité comme les législatives ou communales où les logiques électorales diffèrent par rapport à la présidentielle », suggère Serge Zafimahova. Il n'est pas sûr que les membres actuels de la Commission voient d'un bon œil cette suggestion. « Ne faites pas de la Ceni le bouc émissaire. Prenons chacun nos responsabilités car il est inconcevable qu'il n'y a que les membres de la Ceni qui sont accusés de faillir dans leur mission », avait martelé Hery Rakotomanana, président de la Ceni, en janvier en présence de quelques observateurs de l'Union Européenne. **P**

Droits de l'homme

Un régime dans le viseur



Julie Raharisoa



Mamy Randrianasolo

Le régime de la Transition de 2009 était peu regardant sur les droits de l'homme. L'élection de Andry Rajoelina, qui n'est autre que l'ancien président de ce régime, représente t- elle donc un danger sur les droits de l'homme ?

Pour les uns, l'élection de l'ancien leader de la révolution Orange à la tête du pays suscite des inquiétudes. D'autres croient, par contre, au changement promis par le président élu à travers son programme quinquennal afin de mettre le pays sur les rails de la croissance durable.

LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ civile oeuvrant dans les droits de l'homme gardent un œil vigilant sur la situation des droits de l'homme à Madagascar. «*Le nouveau président doit mettre fin aux violations des droits humains, notamment, au recours excessif à la détention provisoire et aux détentions arbitraires de défenseurs des droits humains*», a exhorté Deprose Muchena, directeur du bureau régional pour l'Afrique australe de l'ONG Amnesty international, à la veille de l'investiture du nouveau président de la République, le 19 janvier. Il l'a appelé à placer dans ses priorités le respect des droits de l'homme. Depuis quelques années, les violations des droits humains à Madagascar n'ont cessé de croître. Des milliers de personnes sont placés en détention provisoire sans justification et pour une période prolongée. Cette situation a été mise en lumière à travers un rapport glaçant intitulé «*Punis parce qu'ils sont pauvres*»¹ mené par Amnesty international. Tamara Léger, membre du bureau de l'ONG et conseillère spéciale pour Madagascar estime que «*dans son discours, il (Andry Rajoelina) a voulu changer les choses. (Nous sommes dans) un moment crucial où de plus en plus de personnes s'intéressent à Madagascar. Je pense qu'il y a vraiment un ras-le-bol de la population. Cela se voit dans les superbes mouvements sociaux et civiques en train d'émerger. Le président a tout intérêt à aller dans ce sens.*»

DURANT LE RÉGIME DE

Rajaonarimampianina, les défenseurs des droits de l'homme, en particulier les militants écologistes qui osent dénoncer le trafic ou l'exploitation illicite de res-



FIS Résurgence d'un mauvais film

En juin 2009, les officiers Charles Andrianasoavina et René Lylison, se voient confier une nouvelle structure regroupant l'armée, la gendarmerie et la police, baptisée Force d'intervention spéciale (FIS). Ces promotions au forceps, accompagnées de primes et d'augmentation de salaires, laissent entrevoir le poids décisif que l'armée garde face au pouvoir civil. L'armée ayant joué un grand rôle dans les événements de 2009. Les coups de force seront orchestrés par cette force d'intervention avec les dérives en découlant. En février 2011, les éléments de la FIS n'avaient pas hésité à abattre de sang-froid un présumé bandit notoire sévissant à Toamasina. Durant les actions initiées contre les «dahalo», les éléments de la FIS n'avaient

pas été épargnés par les défenseurs des droits humains pour les incartades fréquentes. A l'époque, le Colonel Lylison n'avait pas hésité à défendre ses éléments. «Dans l'exécution de leur mission, bien des éléments des forces de l'ordre sont tués. Pour preuve, la police et la gendarmerie ont des orphelinats, à cause de cette situation. Pourquoi donc les défenseurs des droits de l'homme ne s'émeuvent pas de cette situation ?», avait-il fustigé. «Le contexte actuel est différent de la Transition», clament en chœur Mireille Rabenoro et Alphonse Maka (voir interview par ailleurs). Les agissements de la FIS semblent bien loin actuellement.

----- JR et RA

sources naturelles – dont le cas de Clovis Razafimalala est un des plus connus –, ont été régulièrement pris pour cibles. Ihanta Randriamandranto, secrétaire générale du parti Teza et membre du comité de soutien de Marc Ravalomanana, émet des réserves quant à l'avenir et au devenir de la question de droits de l'homme à Madagascar pour les cinq années à venir. «*Déclarations, Accords, Chartes, Droits, Pactes universels sont-ils considérés comme des lois ou des obligations? À qui s'adressent-ils? S'interroge-t-elle. À quoi servent-ils? Sont-ils uniquement des standards? Ils sont appliqués pour qui? En fait, je pense qu'ils restent des points d'appui pour la mise en évidence, selon le contexte politique, des injustices que l'on estime des plus graves. Tout le monde s'y réfère ne serait-ce que pour faire bien.*» Cette politicienne proche de Marc Ravalomanana de déplorer que des affaires, entre autres, celle du 26 janvier 2009, sont totalement ignorées alors que beaucoup ont perdu leur vie et des sociétés ont été incendiées.

DEPUIS 2014, AU LENDEMAIN

de l'élection de Hery Rajaonarimampianina, le pays s'est doté d'un instrument de défense des droits humains, dont la mission se focalise sur la promotion et la protection des droits humains: la Commission nationale indépendante des droits de l'Homme (CNIDH). Pour la CNIDH, le contexte aujourd'hui est radicalement différent de celui de 2009. «*À l'époque de la Transition, on improvisait beaucoup. Les actions des dirigeants étaient dirigées généralement contre tels ou tels politiciens, plutôt que vers tels ou tels objectifs de développement*», affirme Mireille Rabenoro, sa présidente. Pour le numéro un de la CNIDH, la création même de cette commission constitue déjà une balise essentielle, au moins pour que les violations de droits humains ne passent plus inaperçues, et qu'elles ne finissent pas par sembler normales, ou inévitables. «*Le chef de l'État a été élu sur la base d'une promesse ambitieuse: améliorer sensiblement les conditions de vie de la population malgache en cinq ans. Et il est impossible d'atteindre cet objectif sans respecter les droits humains*», tient à rappeler notre

interlocutrice.

LES DROITS DE L'HOMME NE

peuvent, toutefois, s'exercer que dans le cadre global de la recherche constante d'une bonne gouvernance, et c'est l'affaire de l'État. En outre, d'autres balises comme le Bianco ou le Pôle anti-corruption existent et leurs actions doivent être appuyées et renforcées. Il en est de même pour les organismes, comme le Conseil supérieur de la magistrature (CSM), qui doivent être revalorisés. Même si les actions de la CNIDH ont, parfois, des limites: la prise en compte des recommandations dépendant de la volonté politique des destinataires. «*Les recommandations de la CNIDH se heurtent souvent à des attitudes corporatistes, qui voient dans toute dénonciation d'écart de conduite de la part de l'un de leurs éléments une attaque contre l'ensemble de la profession. Heureusement, des dirigeants ayant une approche plus objective, qui rend l'action de la commission complémentaire à la leur*», conclut Mireille Rabenoro. P

¹ <https://www.amnesty.org/fr/documents/afr35/8998/2018/fr/>

*Maka Alphonse, président du Conseil de
Fampihavanana malagasy (CFM)*

Le contexte actuel est radicalement différent de celui de la Transition



La réconciliation nationale joue un rôle essentiel pour assurer la stabilité sociale, politique et économique. Le président du CFM nous partage ses avis sur la conjoncture politique en ce début de mandat.



Julie Raharisoa



Arisamy Randriamaro

LE RÉGIME DE LA TRANSITION ÉTAIT PEU REGARDANT SUR LES DROITS DE L'HOMME. LA SOCIÉTÉ CIVILE CRAINT UNE DÉRIVE SUR CE POINT. AMNESTY INTERNATIONAL N'A PAS TARDÉ À RÉAGIR À L'AFFAIRE DE BETROKA. QUEL EST VOTRE POINT DE VUE?

Le CFM a un rôle complémentaire à jouer en matière de droits humains. Nous avons effectué des descentes pour constater de près les réalités dans les différentes régions. L'insécurité préoccupe de plus en plus la population. Les "dina" sont dorénavant un terrain de collaboration entre la population et les forces de l'ordre pour juguler l'insécurité vu le manque d'effectif des forces de l'ordre et de matériel. Si les "dina" sont mis en œuvre comme il se doit, ils sont sources de paix sociale. Malheureusement, il y a des dérives et des abus. Quant à l'affaire Betroka, qui est une zone rouge en matière d'insécurité, l'accrochage s'est déroulé dans un contexte très complexe, en l'occurrence pendant la nuit. Il y a eu forcément des pertes en vies humaines. La déclaration d'Amnesty international est impartiale et ressemble plutôt à un effet d'annonce. Il faut s'attaquer au fond du problème de l'insécurité ! On a toujours tendance à ne voir et à ne considérer que les pertes du côté des "dahalo" sans penser aux difficultés qu'endure la population. Le président Andry Rajoelina s'est engagé à respecter les droits humains. Il est trop tôt pour le juger. Le contexte actuel est radicalement différent de celui de la Transition. C'est un pouvoir démocratiquement élu. Laissons le chef de l'État et son équipe faire leurs preuves et, après, on les jugera sur les résultats.

QUELLE SERA LA PLACE DE L'OPPOSITION DURANT CE MANDAT?

La perception de l'opposition a changé. Si l'opposition a été considérée comme l'ennemi d'un pouvoir en place, elle bénéficie désormais d'un statut légal et officiel. Mais n'importe qui ne peut prétendre au statut de l'opposition, cela dépend du rapport de force qui se dégagera à l'Assemblée nationale. L'opposition balise et constitue une forme de participation des partis qui ne partagent pas les points de vue politiques du pouvoir en place aux

affaires nationales. Il faut que les partis politiques osent se présenter en tant que tels et qu'ils assument leur rôle au sein de l'Assemblée nationale.

QUELLES SONT LES RESPONSABILITÉS DU CFM EN MATIÈRE DE STABILITÉ?

Le CFM est chargé de conduire le processus de réconciliation nationale qui est la base de la paix sociale et de la stabilité politique. Ce sont des conditions indispensables à la croissance économique. Le CFM intervient pour établir une certaine stabilité politique. Il est primordial d'identifier les causes qui ont laissé des séquelles sur l'unité nationale que cela soit sur le domaine économique ou dans le domaine social. Il faut parler de ces séquelles. Après la formation du gouvernement, des personnes ont critiqué : "pourquoi le gouvernement est-il majoritairement composé de Merina alors que c'est dans les autres cinq provinces que le président actuel a obtenu le plus de voix aux élections?" Mais l'essentiel n'est-il pas de développer le pays même si le gouvernement est composé à

une attention particulière doit être portée sur le plafonnement et la transparence de la source de financement des candidats aux élections

100% d'Antandroy ? En outre, il faut réécrire une certaine partie de l'histoire du pays qui a été faussée. Le CFM collabore avec l'Académie nationale malgache pour optimiser les fruits de recherche sur l'histoire de Madagascar et afin d'encourager les recherches y afférentes. C'est une manifestation du vivre ensemble et un autre volet de la refondation de la nation.

QUELLE INTERPRÉTATION DONNEZ-VOUS À L'ABSTENTIONNISME LORS DU DERNIER SCRUTIN?

Aucune loi n'oblige les citoyens à

se rendre aux urnes. D'autres raisons entrent en compte. Les citoyens ne vont pas aux urnes une fois que leur candidat a accédé au deuxième tour car ils pensent que ce candidat remportera la victoire avec ou sans leur vote. Avouons-le aussi que, peut-être, le casting du second tour n'a pas plu aux électeurs. C'est pour ces considérations que l'éducation citoyenne est fondamentale afin que le président de la République soit élu par la majorité pour asseoir la légitimité du pouvoir. L'amélioration de l'éthique politique fait partie de la refondation de la nation, pour faire barrage à la transhumance politique. Dans le même ordre d'idée, une attention particulière doit être portée sur le plafonnement et la transparence de la source de financement des candidats aux élections. Sinon, il n'y aura plus de démocratie. La démocratie de l'argent règnera.

LES ÉLECTIONS SONT LES SOCLES DE LA STABILITÉ INSTITUTIONNELLE. CEPENDANT, LA CENI A ÉTÉ TRÈS CRITIQUÉE POUR LA GESTION DES DEUX TOURS DE LA PRÉSIDENTIELLE. POUR VOUS, CETTE STRUCTURE EST-ELLE UTILE?

Tout ce qui concerne l'organisation des élections revient à la Ceni. Ce qui est une réalité, la CFM a collaboré avec la Ceni pour l'élaboration de la Charte de bonne conduite et d'intégrité des candidats à la présidentielle pour encadrer la campagne électorale des candidats dans l'objectif d'avoir une élection apaisée (*la HCC avait estimé que la Charte, en raison du statut de ses rédacteurs et des signataires, ne pouvait être qu'un document privé, de portée morale pour les signataires. À ce titre, elle n'a pas pu avoir un caractère normatif, c'est-à-dire avoir un caractère juridique contraignant, NDLR*). Certes, sur les 36 candidats en lice, 13 seulement l'ont signée - et les deux candidats admis au second tour n'ont pas accepté d'y apposer leur signature - mais qu'on le veuille ou non, celle-ci a eu des impacts positifs sur la pratique politique durant la campagne. Un comité a été en charge du suivi de la mise en œuvre de la Charte. Je pense que l'attitude de Marc Ravalomanana, qui a accepté le résultat du second tour, n'est pas le fruit du hasard.



POSTES À POURVOIR

Assemblée nationale cherche ses nouveaux occupants. 151 sièges sont à pourvoir.

© Honnaita Alain

Législatives

Des places à prendre

La grande manœuvre est de nouveau lancée. La page de la présidentielle à peine fermée, les états-majors politiques sont déjà sollicités pour s'engager à nouveau dans la bataille électorale pour les législatives du 7 mai. L'enjeu du scrutin est important même s'il reste moindre par rapport à celui de la course à la magistrature suprême.



Iloniaina Alain et Raoto Andriamanambe

Escalades verbaux, forte suspicion de corruption, absentéisme... L'Assemblée nationale n'a pas laissé que de bons souvenirs aux citoyens. Elle a été également une source d'instabilité pour le régime Rajaonarimampianina et les surenchères politiques n'ont eu de cesse que de fragiliser un régime qui reposait sur du sable mouvant. Chaque député avait également sa propre interprétation de la notion de « mandat impératif ». Les changements de camp ayant été monnaie courante.

« LA DÉPUTATION DEVRAIT PERMETTRE de conforter, ou non, la légitimité du président de la République après la présidentielle. Elle devrait en même temps dessiner un nouveau rapport des forces sur l'échiquier politique », analyse Faneva Ratsimba, politologue. « À l'issue de l'élection, on saura si Andry Rajoelina aura les coudées franches, ou pas, pour manœuvrer pendant tout son mandat. On verra s'il y aura une recomposition au sein du gouvernement selon le nouveau rapport des forces. En tout cas, le scrutin devrait permettre de clarifier l'échiquier politique », poursuit-il. À ce rythme-là, l'on s'attend à quelques scénarios de la configuration de la future Assemblée nationale. « Il se peut que la Chambre basse soit mono-

lithique, avec une nette domination du parti présidentiel, avance notre interlocuteur. *Le scrutin pourrait aussi ressortir une Chambre basse bipolaire avec une forte présence des deux formations politiques des deux candidats arrivés au second tour de la dernière présidentielle. Ce schéma a pour avantage de présenter deux forces politiques distinctes à l'Assemblée nationale.* » Malgré l'enjeu, le jeu semble quelque peu faussé compte tenu du contexte qui prévaut. Les majorités des états-majors politiques semblent encore discrets. « Je ne vous cache pas que les partis n'ont plus les moyens financiers pour préparer comme il se doit l'élection. Nous sommes à peu près tous dans l'expectative après les efforts fournis lors de la présidentielle », confie Alphonse Toto. La décision de relever la caution des candidats à hauteur de cinq millions d'ariary n'arrange pas les choses. « Des candidats n'auront pas les moyens de faire face à toutes ces dépenses », regrette notre interlocuteur qui voit dans le relèvement de la caution un « coup politique » pour éliminer des candidats potentiels. Dans une certaine mesure, l'avis de la Haute cour constitutionnelle (HCC) du 16 février 2018 pèse dans la balance. Elle avait indiqué que « les élections législatives devraient être découplées de l'élection présidentielle et être organisées

ultérieurement au scrutin présidentiel ».

CE CHOIX MET À MAL L'OPTION DE 2013 jumelant la présidentielle avec la députation. L'idée de cette option était de regrouper les différentes tendances politiques, obligées de s'allier pour la présidentielle et pour la députation. Elle devrait ainsi permettre la clarification et la régulation de l'échiquier politique, en vain. La juridiction constitutionnelle avait justifié son avis par le souci de « stabilité ». « Cette obligation chronologique n'exclut pas la possibilité pour les électeurs de priver le président de la République d'une majorité parlementaire soutenant sa politique et d'imposer ainsi un schéma de cohabitation », avait expliqué la cour de céans dans son avis. Un avis qui n'écarte pas la menace du scénario d'une Assemblée nationale réduite à un rôle de chambre d'enregistrement en cas de victoire écrasante de la formation politique au pouvoir. Mais ce schéma pourrait produire un effet surprise compte tenu des échos des coulisses des états-majors politiques. Il s'agit du foisonnement d'élection des candidats « indépendants », devenus électrons libres susceptibles de favoriser une chambre à géométrie variable. Un autre paramètre pourrait aussi renforcer ce sentiment d'incertitudes, à savoir l'inopérabilité de la disposition relative au mandat impératif des parlementaires. « Finalement, tout dépend de la capacité des

leaders à fédérer autour d'eux dans la mesure où la discipline du parti ne tient plus, favorisant ainsi le nomadisme politique», avance Faneva Ratsimba.

EN EFFET, BON NOMBRE DE CANDIDATS potentiels risquent de se présenter en tant qu'indépendants après le rejet de leur candidature par le Tanora Malagasy vonona (TGV) ou le Tiako i Madagasikara (Tim). En effet, des échos se font entendre sur l'existence de vifs débats sur la stratégie des partis et associations alliés ayant soutenu un candidat à la présidentielle. Des cris et des grincements de dents se font entendre auprès de certains éléments qui ont soutenu le candidat élu à la tête de l'État, mais qui ne peuvent pas porter la couleur de la formation politique présidentielle. Mais cette situation n'épargnerait pas non plus le camp du candidat malheureux à la présidentielle. Par ailleurs, des observations peuvent être apportées



ACTE DE PRÉSENCE.

L'absentéisme est une tare pour les représentants du peuple.

© Mimy Miel



Les craintes d'une Assemblée nationale monochrome

L'Assemblée nationale sera-t-elle mono-couleur ? Le «risque» est bien réel, tant il sera difficile de contrer la vague Orange avec des candidats qui surferont sur la vague électorale de la victoire de Andry Rajoelina. Les électeurs pourraient décider de ratifier aux législatives sa victoire à l'élection présidentielle. La victoire de Hery Rajaonarimampianina est une parenthèse assez unique dans l'histoire du parlementarisme malgache. Jusqu'en 2013, le président en exercice avait toujours eu les «pleins pouvoirs» grâce à une assemblée nationale monochrome. La Chambre basse a été successivement à majorité des Forces vives, de l'Arema puis du Tim sous la présidence de Zafy Albert, de l'amiral Didier Ratsiraka et de Marc Ravalomanana. Ce scénario est hautement probable dans la mesure où les Orange profiteront d'une machine électorale bien rodée et des moyens, que l'on devinera assez conséquents pour remporter le maximum de sièges. Hery Rajaonarimampianina a souffert des soubresauts fréquents de parlementaires qui avaient gonflé les

rangs de la majorité. «Une bataille doit être menée pour éviter une Assemblée nationale monochrome qui donnerait les pleins pouvoirs à un seul homme. C'est donc un combat pour la démocratie qui doit être mené car elle ne peut vivre que du débat», exhorte un membre de la société civile. Cependant, les règles de jeu établies par le ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, que le ministre a présentées en conseil des ministres, risquent de corser les choses. La question est aussi de savoir si les multitudes de soutiens de Andry Rajoelina avanceront en ordre de bataille ou en ordre dispersé. La seule chance d'y parvenir sera une mobilisation citoyenne très forte des électeurs, mais les premières tendances émanant de la Ceni ne sont guère rassurantes avec une quasi-stagnation du nombre d'inscrits à la liste électorale. Ce qui augure une nouvelle fois un faible taux de participation. «J'appelle ceux qui se sont détournés des urnes durant la présidentielle à aller voter», conclut notre source.

----- R.A.

sur la démarche gouvernementale concernant les règles du jeu. À une semaine de l'ouverture du dépôt de candidature, les règles censés régir le scrutin n'avaient pas été publiés. Le découpage des circonscriptions électorales n'est pas encore arrêté par le conseil des ministres. Tout cela a un impact sur l'organisation des candidats et des partis. «Certes, les candidats potentiels peuvent déjà préparer leurs dossiers mais cette incertitude pourrait leur poser problème. Il leur faut encore négocier avec leurs possibles colistiers ou suppléants. Tout cela pourrait provoquer un désagrément pour les candidats», confie une source rompue aux joutes électorales.

PAR AILLEURS, LA FAROUCHE VOLONTÉ du nouveau régime de retoucher le mode de scrutin aura certainement une influence sur les résultats. L'Exécutif a eu gain de cause auprès du Parlement pour revenir au système utilisé en 2013, au cours d'une session extraordinaire menée au pas de charge, la veille de la fin de la législature à l'Assemblée nationale. Désormais, le système mixte entre un scrutin uninominal à un tour, pour une circonscription à un siège et une proportionnelle, pour les circonscriptions à plusieurs sièges, régira la députation. «Cela permettra une plus grande représentation des habitants», argue Tianarivelo Razafimahefa, ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation. Mais le choix vise une visée politique claire. Il s'agit de limiter la chance du Tim à Antananarivo-Renivohitra, et dans plusieurs circonscriptions des villes des Hautes terres centrales, de rafler le plus grand nombre possible de députés. D'un autre point de vue, cela permettrait également au parti présidentiel de se faire représenter dans la capitale et dans



© Photo fournie

John Miandrarivo

Chargé du projet parlementarisme au sein de la FES

“ *Il faudrait que les électeurs pensent au profil type d'un élu méritant et intègre* ”

LES LÉGISLATIVES ADOUBERONT-ELLES ANDRY RAJOELINA OU FERONT-ELLES ÉMERGER UNE ASSEMBLÉE NATIONALE QUI JOUERA LE RÔLE DE CONTREPOIDS ? LE POINT AVEC LE CHARGÉ DU PROJET PARLEMENT AU SEIN DE LA FES.

Quels seront les enjeux des législatives ?

L'Exécutif semble avoir une vitesse que certains observateurs peinent à suivre. Avec cette volonté de mettre en œuvre sa politique publique le plus vite possible, des dispositions comme la légifération du président de la République par ordonnance ont inquiété ces mêmes observateurs sur quels types de loi ou dans quels domaines précis, le président de la République peut opérer. Cela démontre une volonté d'avancer, mais le Parlement pourrait être lésé dans son rôle fondamental de législateur. Oui, cette disposition prendra fin à l'entrée en fonction des députés, mais le rapport entre les deux pouvoirs semble être déjà esquissé. De ce fait,

les prochains Députés se doivent d'être à la hauteur de leur rôle de législateur, d'outils de contrôle du gouvernement et surtout d'interpellateur.

Il y a une forte probabilité que l'Assemblée nationale débouche sur une majorité présidentielle monochrome. Est-ce un risque pour la démocratie ?

La stabilité de la majorité parlementaire reste toujours un problème lié au vide juridique concernant l'appartenance aux groupes parlementaires et l'idéologie qui fonde même les partis politiques présents. La balance pourrait s'équilibrer si l'opposition propose un chef au sein de l'Assemblée nationale conformément à l'article 14 de la Constitution. L'article 78 dispose d'ailleurs que l'opposition a droit à un poste de vice-président et préside au moins l'une des commissions. Cette disposition permettrait aux minorités de ne pas se sentir opprimées par la majorité démocratique.

Comment redorer le blason de

l'Assemblée nationale après un mandat assez houleux ?

Avant de voter, les électeurs doivent connaître les rôles et les fonctions que devront assurer les futurs députés. Dès maintenant, il faudrait que les électeurs pensent au profil type d'un élu méritant et intègre. Connaissant les mandats successifs, l'administration de l'Assemblée nationale a le devoir de capitaliser et de partager les bonnes pratiques. Avant l'entrée en fonction des députés, le Parlement se doit de proposer un règlement intérieur avec un code d'éthique qui seront discutés et validés par le bureau permanent nouvellement constitué. Le respect des articles sera veillé par le président de la Chambre basse lui-même. Et enfin, il faut une stratégie de communication bien élaborée pour relayer les informations relatives aux travaux et activités parlementaires auprès de la population. De cette manière, avec des élus intègres et bien accompagnés par l'Administration, la confiance de la population se fera au fur et à mesure de leurs accomplissements.



Raoto Andriamanambe

les grandes villes qui avaient voté pour l'ancien président Marc Ravalomanana.

LE MODE DE SCRUTIN DEVRAIT AINSI

favoriser la formation politique au pouvoir. L'objectif politique de se faire représenter dans les grandes villes par le biais des députés élus est évident. Mais ce mode de scrutin devrait également permettre au régime de disposer de relais sur le terrain au moment où il s'apprête à retoucher la Constitution pour la mise en place des gouverneurs des régions mais également en vue des communales, prévues avant la fin de l'année. Une victoire du régime à ces élections lui donne une

possibilité de manœuvrer pendant au moins cinq ans. Au-delà de ces calculs politiques, d'autres considérations techniques pourraient aussi jouer un rôle sur l'issue de l'élection, revenant sur le rôle majeur joué par l'argent. Harijaona Andriamorianaina, directeur exécutif de la plateforme de la société civile Rohy, regrette « le manque de temps » pour mener une réforme dans l'organisation du scrutin, compte tenu des polémiques nées lors de la présidentielle. « Il y avait des observations concernant l'organisation générale de l'élection. Je ne pense pas que les conditions actuelles puissent déboucher sur des résultats différents du précédent scrutin », lance-t-il. La

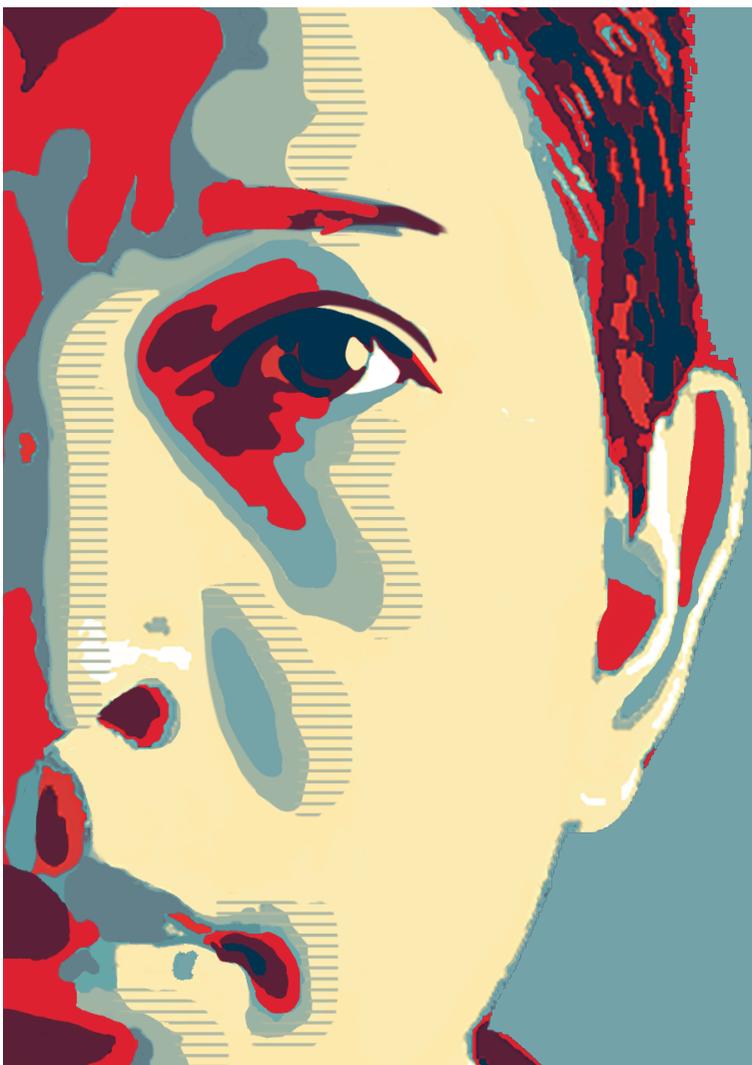
société civile avait, entre autres, milité pour un meilleur encadrement électoral, pour une plus grande transparence et pour l'équité pour les candidats. « Nous avions, entre autres, réclamé le plafonnement des dépenses des candidats tout comme un meilleur suivi de l'origine des fonds engagés mais notre demande est restée vaine. Mais l'Exécutif peut encore faire quelque chose après la possibilité de légifération par voie d'ordonnance accordée par le Parlement. Tout est question de volonté politique », espère Harijaona Andriamorianaina. P



Réformes

ANDRY RAJOELINA AFFICHE SON EMPRESSEMENT

Se démarquer pour mieux se faire remarquer. Andry Rajoelina veut imprimer un rythme différent des précédentes administrations, surtout celle de Hery Rajaonarimampianina, pour mieux s'arrimer. Il multiplie les gestes allant dans ce sens même tout en dessinant peu à peu les contours du régime.



Alain Iloniaina

« **N**ous travaillons avec célérité. Nous sommes très rapides », a déclaré le nouveau chef de l'État lors de la présentation des membres du gouvernement Christian Ntsay, le 24 janvier. *« Il y avait eu l'investiture le 19 janvier. On a commencé à travailler le lundi [21 janvier]. Le nouveau Premier ministre, chef du gouvernement, a été nommé l'après-midi même. Trois jours après, aujourd'hui 24 janvier, les membres du gouvernement ont été désignés »*, a-t-il ajouté. Dans la foulée de l'investiture, la nouvelle administration avait également nommé les responsables au sein de la Présidence de la République.

FIDÈLE À SON HABITUDE, ANDRY RAJOELINA soigne l'image qu'il projette auprès de l'opinion. La volonté de frapper vite et fort, alors que le précédent régime avait mis trois mois avant de

former un nouveau gouvernement, est perceptible. Les déplacements présidentiels dans le Sud pour faire connaître les forages et le pipeline entrent encore dans la droite ligne de la stratégie présidentielle. Il en est de même de l'importation de matériel militaire et la mise en route des véhicules médicalisés pour faire face à l'épidémie de rougeole. Des mesures énergiques et symboliques ont également été prises comme c'est le cas de la suspension de l'exportation des zébus, de la mise sur pied d'un programme de soutien pour les jeunes ou encore la mise sur pied du bureau de doléances pour lutter contre les abus au sein l'administration. Entre-temps, l'Exécutif a demandé et obtenu le pouvoir de légiférer par ordonnance.

Passé cette volonté de montrer un régime qui travaille dans la célérité, le nouveau Président laisse peu à peu entrevoir d'autres facettes sur la manière dont il compte diriger le pays

Gouverneurs à installer

Décentralisation effective. Ce mantra a été maintes fois péroré durant la campagne électorale. Le président de la République veut des régions fortes et à même de porter le développement à partir de la base. Il veut installer des Gouverneurs de région qui piloteront l'exécutif des régions. Lors des débats télévisés, Andry Rajoelina a promis que des réunions se tiendront une fois tous les mois ou tous les deux mois entre lui et les gouverneurs qu'il désignera.

À CHAQUE INSTANT, LE CHEF DE L'ÉTAT souhaite montrer qu'il s'est préparé avec minutie pour diriger le pays. Il avait annoncé la formation « à 80 % » du gouvernement dès la période de propagande, tout comme le respect de la parité hommes-femmes au sein de cette équipe. Mais pour cette dernière promesse, il faudra attendre si l'on tient compte de la composition de l'équipe de Christian Ntsay. Passé cette volonté de montrer un régime qui travaille dans la célérité, le nouveau Président laisse peu à peu entrevoir d'autres facettes sur la manière dont il compte diriger le pays pour les cinq prochaines années. On l'attend sur le gros dossier qu'est la mise en œuvre de l'Initiative pour l'émergence de Madagascar

(IEM) vendu aux électeurs comme étant la porte de sortie de la pauvreté pour le pays. « À très court terme, il faudra réaliser les projets prioritaires des "velirano", qui sont au nombre de 13. Nous avons aperçu la politique générale de l'État qui constitue le cadrage de toutes les interventions », explique Nirina Rakotomanantsoa, coordonnateur de l'IEM. Au-delà de ces opérations qui visent à marquer une attitude volontariste pour aller de l'avant, le nouveau régime est attendu dans la réalisation de son programme. « Pour l'heure, nous sommes encore dans la phase du Programme national de développement (PND) intérimaire, qui va prendre fin en 2019. À partir du mois d'août, nous allons concevoir la stratégie IEM nationale pour la période 2020-23, explique Nirina Rakotomanantsoa. Après, les financements existant sont ajustés sur la nouvelle politique générale de l'État pour gérer le PND intérimaire afin de réaliser l'urgence du moment. »

LE NOUVEAU RÉGIME ESPÈRE ALIGNER

les programmes-pays des partenaires avec l'IEM. « C'est une chance de voir que les programmes-pays des partenaires techniques et financiers comme la Banque Mondiale, le Système des Nations unies, l'Union Européenne ou encore la Banque africaine de développement (BAD) prendront fin à la même période. On va concevoir un nouveau programme avec la vision du gouvernement », lance le coordonnateur de l'IEM. Pour ce qui est du chiffrage du programme, le régime reste encore prudent. « Nous n'en sommes pas encore là. On parle encore de programme », tempère Nirina Rakotomanantsoa. « Nous le saurons au moment de la mise en œuvre donc il est difficile de se fixer avec précision dès maintenant. La PGE évoque les grandes lignes. Nous allons entrer dans les détails pour le costing pendant la PMO (...) En tout cas, il s'agit d'investissements jamais atteint. On parle d'émergence », assure-t-il. En tout cas, le régime prépare également une sorte de conférence des bailleurs pour financer ses projets. « Il y aura une série de rencontres avec les investisseurs secteur par secteur. Nous avons même évoqué l'organisation d'une conférence internationale de bailleurs de fonds et de partenaires internationaux, étape envisagée pour les mois et les années à venir dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement », affirme Richard Randriamandrato, le Grand argentier. Mais ce membre du gouvernement lève un pan du voile pour les projets présidentiels. « C'est vrai que les projets IEM semblent très ambitieux, et le pays en a grandement besoin. On va les réaliser à travers différents instruments, le partena-



À TOUTE ALLURE.

Contrairement à son prédécesseur, Andry Rajoelina a mené les changements à tambour battant (le président au 32^e Sommet de l'Union Africaine à Addis-Abeba)

Mais derrière l'annonce, il devrait y avoir toute une batterie de tableaux de bord pour accompagner les actions gouvernementales. Il y aura une équipe d'orientation à la Présidence de la République. Il s'agit d'un comité économique, jouant le rôle d'appui au pilotage, pour veiller sur l'atteinte des objectifs fixés ainsi que sur les orientations. Cette équipe devrait appuyer le pilotage de la mise en œuvre du programme, pousser les ministères et assurer le suivi et l'évaluation.

AUX CÔTÉS DU SYSTÈME NATIONAL DE

suivi-évaluation (SNISE), il y aura une sorte de secrétariat technique «*Émergence*» (STE) au niveau de la Primature. Celui-ci a pour mission de coordonner, de veiller à l'application du programme présidentiel. Aidé par des indicateurs, il devrait pousser les ministères à aller plus vite dans la réalisation du PGE. «*La méthode de travail est axée sur les résultats rapides*», résume Nirina Rakotomanantsoa. Le nouveau régime entend placer des hommes censés animer toutes ces structures. Au niveau du gouvernement, le nouveau Président laisse supposer un désir de composer avec des techniciens issus de la diaspora et ceux dans le cadre de l'IEM. Il n'oublie pas ses alliés politiques et ses compagnons de route au sein du Miaraka amin'i Prezidà Rajoelina (Mapar), dans ce qui s'apparente à une gratification de la fidélité de certains membres de sa formation politique. Andry Rajoelina avait tenté de calmer les «*décus*» lors de la présentation de l'équipe gouvernementale restreinte du Premier ministre Christian Ntsay. «*Ce n'est pas seulement en tant que ministres qu'on peut contribuer à sauver le pays*», avait-il lancé. Cette phrase de consolation semble trouver sa traduction auprès de différentes nominations au sein de l'administration. Pour l'heure, les organigrammes des ministères sont validés. Comme attendu, les vases des hauts emplois de l'État ont eu lieu avec le jeu de chamboule-tout prévisible alors que l'équipe IEM table sur le besoin de 3 500 cadres pour faire tourner l'administration. Des éléments issus de l'IEM devraient également, entre autres, intégrer les structures de pilotage, de suivi d'évaluation de la PGE et de sa politique de sa mise en œuvre à la Présidence et

riat public-privé (PPP) par exemple. Il y aura d'autres possibilités sur le plan technique : contractualiser les financements internationaux, le Fonds monétaire international (FMI) est là pour nous accompagner afin que la dette publique ne soit pas entachée d'irrégularité et qu'il n'y ait pas de dérapage», soutient-il. Face aux attentes suscitées par les promesses électorales autour de l'«*émergence*», le régime entend bien cadrer celles-ci. «*Techniquement, aucun pays ne peut réaliser une émergence en cinq ans. Il faudra attendre huit ans pour une meilleure appréciation. C'est pourquoi on met en place une initiative pour l'émergence. Mais on ne va pas attendre 2020 pour travailler*», soutient Richard Randriamandranto, ministre de l'Économie et des Finances.

NIRINA RAKOTOMANANTSOA LAISSE entendre que «*tout est déjà bouclé*» pour des projets comme celui de «*Tanamasoandro*», la nouvelle ville. «*Quand il était candidat, le Président avait déjà discuté avec des investisseurs, lance-t-il avant de concéder du respect*

des procédures et des possibles ajustements. Il y aura des cahiers des charges à distribuer aux investisseurs, puis il y aura une souscription. Tout se fera dans la transparence. Pour ne parler que du projet Tanamasoandro, il se peut que l'accord se porte sur un autre site. Il y aura six sites dans autant de provinces. Tiens, le projet à Toamasina s'avère par exemple plus rentable que celui d'Antananarivo grâce à la proximité du port.» En tout cas, le régime voit grand pour les chantiers à engager. «*Il n'y aura pas d'émergence sans un taux d'investissement de plus de 40 % pour les investissements directs étrangers. Des calculs ont déjà été réalisés pour la croissance et les investissements dans les deux ou trois années*», confie le coordonnateur de l'IEM. Pour réaliser les promesses électorales, Andry Rajoelina compte ne rien laisser au hasard. Il a pour ambition de s'appuyer sur le volet suivi-évaluation qui aura une place de choix dans la réalisation de l'IEM. Le chef de l'État a indiqué qu'il y aura une évaluation des membres du gouvernement six mois après leur nomination, avec à la clé un «*contrat d'un an*».

à la Primature. L'équipe présidentielle promet pourtant de ne pas verrouiller l'administration. Elle met en avant la « culture des résultats rapides. Mais il faut tenir compte des compétences, de l'expérience et du sens de patriotisme des uns et des autres. Nous avons besoin de tous les Malgaches pour le développement du pays », promet-on du côté du camp présidentiel.

POUR L'HEURE, LE RÉGIME SURFE SUR l'état de grâce à la suite de l'élection présidentielle et tente d'imprimer sa marque.

La classe politique ne réagit pas encore en ce début du mandat de Andry Rajoelina à la tête de l'État tout en sachant que les législatives du mois de mai constituent une échéance politique importante pour affiner le rapport des forces sur l'échiquier politique. Le parti Tiako i Madagasikara (Tim) préfère se concentrer sur les batailles électorales à venir, à commencer justement par la députation et laisse délibérément le champ libre à la nouvelle administration. « Nous avons eu une consigne très stricte de nous focaliser sur le parti et de laisser le régime là où il est. Nous avons comme instruction de ne pas commenter les actions présidentielles », confie une source haut placée au sein du parti fondé par l'ancien président Marc Ravalomanana. « D'ailleurs, aucune formation n'est habilitée à désigner un parti comme étant dans l'opposition ou non alors que les législatives sont encore à venir », observe-t-elle alors que les tenants du régime insiste sur la « nécessité de l'existence de l'opposition pour servir de garde-fou aux actions gouvernementales ». Mahamoudou Ndriandahy, note les mesures prises depuis l'avènement du régime. Mais il ne cache pas son appréhension face à la « surenchère » lors de la propagande. Pour le coordonnateur national de la fédération de la société civile Rohy, l'attente de la population est énorme compte tenu des promesses électorales. « Le candidat avait placé la barre très haute, probablement à cause de la lutte serrée durant la campagne. Maintenant, la population attend des résultats », soutient-il. Le responsable de la plateforme de la société civile dénonce aussi la « récupération politique » du régime de certaines situations à travers ses actes. « Le régime met à son crédit la mise en place du pipeline et des puits dans le Sud, comme preuve concrète de son efficacité. C'est une insulte à la population car la notion de la continuité de l'État existe », fustige-t-il.

LA COMMUNICATION À OUTRANCE menée par le régime n'échappe à personne.



Assainissement La chasse aux gros poissons

Une autre facette affichée par le régime est sa détermination à aller de l'avant à l'image de la lutte contre la criminalité. L'arrestation des supposés « gros poissons » Eddy Maminirina, et de Mbola Rajaonah pour pillage des ressources naturelles et pour les présumées infractions douanières en font partie. Quelques ténors du HVM sont aussi dans les viseurs de la justice et du Bianco. Ces actions sont autant d'actes forts qui traduisent une volonté de remettre de l'ordre dans les affaires publiques, et, bien évidemment, de solder certains passifs. Sur ce plan, le régime Andry Rajoelina n'a pas tergiversé, contrairement à son prédécesseur. Et il a donné les coudées franches pour que les institutions puissent agir. Dans une certaine mesure, ces initiatives pourraient être classées dans la catégorie de la restauration de la « discipline »



souhaitée par le régime qui réfute toute idée de dictature derrière quelques mesures musclées. D'ailleurs, le garde des Sceaux, a balayé d'un revers de la main l'idée d'une chasse aux sorcières. « Les poursuites ne sont pas engagées pour de motifs politiques mais elles concernent des infractions à la loi », avait-il soutenu en marge de la cérémonie d'installation du chef du ministère public de second degré du Pôle anti-corruption (Pac).

-----I.A. & R.A.

« Trop de communication tue la communication. Cela pourrait se retourner contre lui. Si les résultats ne sont pas en adéquation avec les attentes, la chute risque d'être dure, prévient Mahamoudou Ndriandahy. Pour l'heure, l'on attend les résultats concrets sur les mesures prises ne serait-ce qu'en matière de sécurité. » Un observateur averti parle d'un gouvernement « qui s'agite plutôt que d'agir ». Pour l'heure, la question relative au financement des projets reste sur la table, mais le Fonds monétaire international (FMI) fait part de son point de vue sur la question, mettant l'accent sur la soutenabilité de l'endettement. « Les ressources disponibles à partir des enveloppes déjà consacrées à Madagascar par les partenaires sont suffisantes pour lancer la mise en œuvre de l'IEM. En ce qui concerne les bailleurs, c'est aux autorités de choisir les bailleurs et de trouver les meilleures conditions des prêts, le FMI est là pour soutenir le travail avec les analyses », avance Mills Marshall, chef de la mission du FMI. « Nous étions très rassurés par les engagements des autorités de maintenir le niveau d'endettement qui est soutenable. Il faut avancer rapidement sur les projets de développement, tout en maintenant la soutenabilité à long terme », glisse-t-il. P



“

POUR LE COORDINATEUR DU SEFAFI, L'ADMINISTRATION DOIT ALLER AU BOUT DE L'ASSAINISSEMENT ET DES RÉFORMES MENÉES, TOUTEFOIS, SANS CONFONDRE VITESSE ET PRÉCIPITATION.

Le Sefafi a été régulièrement très critique à l'encontre des gouvernants. Comment accueillez-vous les mesures fortes prises par l'administration Rajoelina ?

Nous, au sein de la Sefafi, sommes et serons attentifs à ce qui va se passer maintenant. On parle de la lutte contre l'impunité. Il faut reconnaître qu'il y avait des actes pris allant dans ce sens. Il y avait des individus impliqués dans des



pour aller plus loin



À lire

• *Concept weberien « éthique protestante - capitalisme » et contexte de pauvreté* de Aina Andrianavalona Razafiarison. L'Harmattan.



À voir

• *Madagascar: punis parce qu'ils sont pauvres: le recours injustifié, excessif et prolongé à la détention préventive à Madagascar* - vidéo à voir sur le site www.amnesty.org



À consulter

• www.mongabay.com *Le futur Président de Madagascar va prendre ses fonctions, avec un bilan écologique douteux*
• www.ips-journal.eu *Madagascar's pop star president (article en anglais)*



des VUES & des OPINIONS

— **La décentralisation est l'un des socles sur lesquels le régime veut s'appuyer. Quelles pourraient être les pistes de travail ?**

Edwin MORA, Mahajoro REKANY, Nirina RAJAONARY, Vonjy RAFALIMANANA et Toavina RALAMBOMAHAY

(...) Concernant les provinces/régions autonomes ou le fédéralisme (terme utilisés indifféremment), on peut appliquer la doctrine en inventant un peu. Du point de vue des ressources humaines, ce sont ces entités qui recrutent directement leur besoin sans faire appel à l'État central. C'est-à-dire que lorsque la région a besoin de juges ou d'enseignants, ce sont ces dirigeants de ladite région qui émettent l'avis de recrutement et recrute tous azimuts selon les réponses des habitants de la localité, de la diaspora, de la région ou même des non natifs de la région sur tout Madagascar. Fini les affectations qui font souffrir les ménages, fini le corporatisme syndical. Les conditions de travail seront connues d'avance (mandat, indemnités, condition de licenciement ou de démission, immunité, etc.). Aujourd'hui, Madagascar a plus de six universités publiques, il faut leur faire confiance en termes de compétences. Du point de vue du budget, il est possible d'envisager de renverser le système, c'est-à-dire que ce sont les grands impôts et taxes qui restent dans les communes, régions ou provinces et les petits impôts (marché, alcool, fêtes, etc.) qui renflouent le Trésor public. Oui, car à ce moment-là, le Trésor public ne paie plus les enseignants, les médecins, les juges, etc. donc n'a plus besoin d'autant d'argent. Ce qui n'empêchera pas les provinces ou régions de verser la soule pour une « solidarité nationale » entre provinces ou une « participation au budget de l'État central ». Ceci augure nombre d'avantages. Si, par exemple, une région est en faillite, au lieu d'emprunter chez les bailleurs étrangers, elle peut emprunter localement. La solidarité malgache sera éprouvée, l'emprunt ne se fera plus en devise donc cela soulagera le service de la dette et la valeur de l'ariary. Les régions réellement sans ressources pourront s'associer avec d'autres en attendant meilleure fortune. (...)

Ralison Andriamandranto
Coordonateur du Sefafi



Alain Iloniaina

Il faut faire preuve d'audace pour prendre des mesures nécessaires à long terme

trafics de bois de rose qui ont été arrêtés. Maintenant, nous attendons la suite car ce ne sont pas les seules personnes concernées par le dossier. Si on progresse dans ce sens, on se félicite de l'avancée contre l'impunité. Nous devons procéder au remplacement des ambassadeurs. Il faut bien chercher les compétences idoines pour ces postes, et non se complaire dans le régionalisme et le népotisme pour avancer.

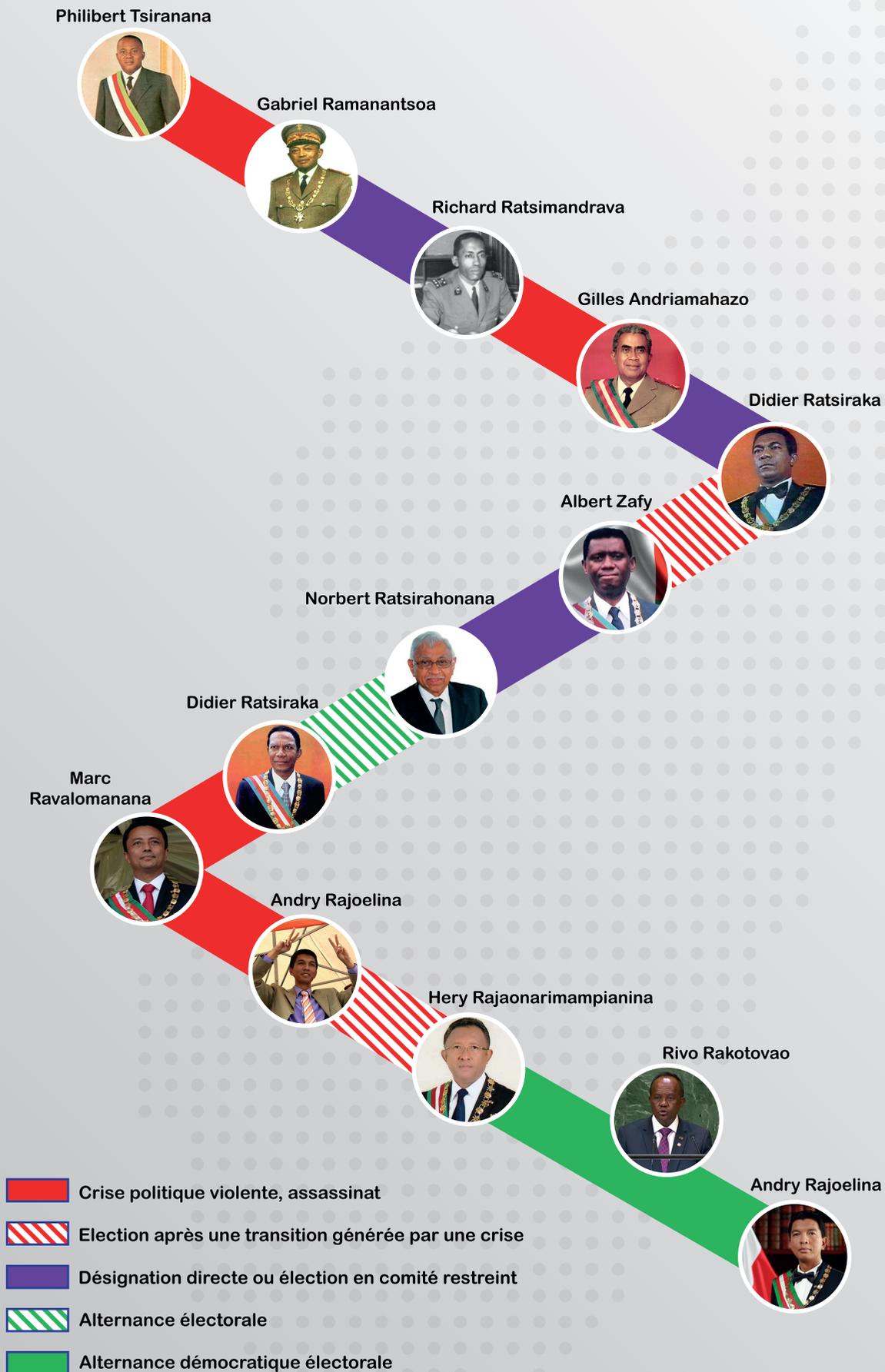
Peut-on alors espérer qu'il y ait de réels changements ?

Le gouvernement a été formé rapidement par rapport au précédent régime. C'est également le cas dans la présentation de la Politique générale de l'État. Ce sont

des prémices de changement. La question est maintenant de savoir comment le programme sera-t-il mis en œuvre ?

Aujourd'hui, Andry Rajoelina a les coudées franches...

Ce qui attend ce régime n'est pas facile. Il faut qu'il ait une grande capacité d'écoute, surtout vis-à-vis de ceux qui ne versent pas dans la flagornerie et de ceux qui ne sont pas intéressés par des postes. Il faut qu'il combatte le populisme dans la mesure où, durant la propagande, il y avait quand même ce côté populiste. Désormais, il faut faire preuve d'audace pour prendre des mesures nécessaires à long terme. Actuellement, le président de la République dispose d'énormes pouvoirs. (...)



Vie de la nation

La première alternance démocratique depuis 1960

Il aura fallu attendre 58 ans d'indépendance républicaine pour enfin voir une véritable alternance démocratique à Madagascar. Pour la première fois, un opposant arrive au pouvoir par la voie des urnes, en remportant une élection à laquelle un chef d'Etat élu se présentait à sa propre réélection à la fin de son mandat.



Andrianirina

Dans l'histoire des alternances mouvementées malgaches, l'alternance que nous venons de vivre est donc suffisamment exceptionnelle pour être signalée. Durant plus d'un cinquantenaire d'indépendance républicaine, de 1960 à 2014, aucun chef d'État élu n'avait pu terminer son mandat électoral. Pire, tous ceux qui ont exercé le pouvoir ont eu affaire à une crise politique, soit pour arriver au pouvoir, soit pour en partir. Ces crises politiques ont été, dans leur quasi-totalité, violentes (1972, 1975 avec l'assassinat de Richard Ratsimandrava, 1991, 2002, 2009), à l'exception du cas non-violent de l'empêchement du Professeur Albert Zafy (1996). Et même dans les cas d'élections pacifiques, elles ont souvent été organisées à l'issue d'une transition, elle-même générée par une crise politique.

ÉLUS ET DÉSIGNÉS

Depuis la réforme constitutionnelle de 1962, l'élection au suffrage universel est posée comme principe pour accéder au sommet de l'État malgache. Mais de 1960 à 2014, cela n'a finalement concerné que six chefs d'État élus et/ou réélus, y compris Marc Ravalomanana dont l'accès au pouvoir après l'élection de 2001 peut légitimement prêter à discussion. Si on fait une rapide rétrospective des arrivées au pouvoir de nos chefs d'État de 1960 à 2014, on observe les tendances suivantes : deux ont été élus par un comité restreint : une Assemblée constituante pour Philibert Tsiranana en 1959, le Directoire militaire pour Didier Ratsiraka en juin 1975 (ce dernier fera valider son accès au pouvoir par les urnes en décembre de la même année). Deux ont été désignés par un comité restreint, à savoir le Directoire militaire en février 1975 pour Gilles Andriamahazo, et la Haute cour constitutionnelle (HCC) pour Norbert Ratsirahonana en 1996. Deux ont reçu les pleins pouvoirs par transmission directe de la part du chef d'État en exercice : Gabriel Ramanantsoa en mai 1972 (Philibert Tsiranana est resté chef d'État jusqu'au référendum d'octobre 1972), Richard Ratsimandrava en février 1975. Deux ont remporté des élections organisées à l'issue d'une transition, elle-même générée par une crise politique qui a écourté le mandat du dernier Président élu : Albert Zafy en 1993, Hery Rajaonarimampianina en 2014. Deux sont arrivés au pouvoir par un coup d'État (Ravalomanana en 2002, Rajoelina en 2009).

UN CARACTÈRE EXCEPTIONNEL

Les véritables alternances électorales peuvent être définies comme une permutation des rôles entre partis au pouvoir et partis dans l'opposition, ces derniers accédant à la tête de l'État. Toutefois, des critères sont requis pour qu'une arrivée au pouvoir puisse être qualifiée d'alternance, car le mécanisme de l'alternance au pouvoir « *prétend intégrer les deux conditions nécessaires à la réalisation de l'équilibre et du progrès : la continuation des institutions et du système politique, et le renouvellement des élites gouvernementales et des politiques publiques* »¹. Il importe

donc de faire la distinction entre la configuration de l'élection de Andry Rajoelina en 2018, et d'autres schémas antérieurs qui ont certes été des alternances électorales, mais n'ont pas été pour autant de véritables alternances démocratiques. Ainsi, l'arrivée au pouvoir de Didier Ratsiraka en 1997, après sa victoire dans une élection à laquelle Norbert Ratsirahonana, chef d'État sortant participait, a été entachée du fait que ce dernier n'avait pas été élu. De même, la passation entre Andry Rajoelina et Hery Rajaonarimampianina en 2014 n'était pas une alternance démocratique, dans la mesure où ils appartenaient à l'époque au même camp, le second ayant été un candidat de substitution au premier qui n'avait pu se présenter pour cause de « *ni, ni* » : Andry Rajoelina avait choisi de ne pas se présenter afin de faire admettre son opposition à la candidature de Marc Ravalomanana. Contrairement à ce qui a été véhiculé, le « *ni-ni* » n'était donc pas imposé par la communauté internationale. Par conséquent, l'alternance entre Hery Rajaonarimampianina et Andry Rajoelina, en 2019, a véritablement un caractère exceptionnel, qui mérite d'être salué. Pour la petite histoire, Andry Rajoelina fait partie des quelques dirigeants africains qui ont commis un coup d'État, et qui sont par la suite revenus par la grande porte d'une élection au suffrage universel, plusieurs années après avoir quitté le pouvoir. Il rejoint ainsi des personnalités telles que le bissau-guinéen Joao Bernardo Vieira, le malien Amadou Toumani Touré ou le Béninois Mathieu Kérékou.

UNE DYNAMIQUE POSITIVE

Il y a encore beaucoup de marge pour une progression. De nombreux observateurs de la vie nationale s'attendaient à une nouvelle crise politique post-électorale, au vu de la tension lors du contexte qui avait prévalu avant les élections. La surprise a donc été heureuse, et pour une fois Madagascar peut être cité parmi les bons exemples dans le domaine politique en Afrique. Comment peut-on expliquer ce dénouement heureux ? Il y a sans doute une conjonction de facteurs. Mais il est indéniable que le comportement de quatre personnes en particulier a influé positivement sur le processus. En acceptant de quitter le pouvoir au moment de se représenter à sa propre réélection, comme le préconisait la Constitution, Hery Rajaonarimampianina a sans aucun doute ouvert la voie à une dynamique positive. En jouant avec humilité son rôle de chef d'État par intérim, sans chercher de bras de fer inutile pendant la transition avec le gouvernement issu de la mini-crise d'avril 2018, Rivo Rakotovo a fait en sorte que la préparation et le déroulement du processus électoral se fassent de manière apaisée. En acceptant finalement la décision de la HCC après que ses partisans aient tenté d'occuper la rue sans grand succès, Marc Ravalomanana a évité de pousser le pays dans une nouvelle crise politique. Enfin, en attendant patiemment les élections de 2018, et en particulier le second tour sans chercher à brûler les étapes, Andry Rajoelina a permis de ne pas attiser la tension. À un moment ou à un autre, ils ont peut-être été soumis à la

tentation d'agir différemment, mais pour une fois, la conscience de l'intérêt supérieur de la Nation a primé au sein de la classe politique malgache.

UNE DÉMOCRATIE FONCTIONNELLE ?

Selon Jean-Louis Quermonne, l'alternance pacifique, « *substitut non violent à la révolution* », est un phénomène qui « *caractérise aujourd'hui les démocraties qui fonctionnent* »². Par déduction, nous dirons donc que les alternances par voie de crise caractérisent les démocraties qui ne fonctionnent pas. Avec sa première alternance démocratique pacifique après presque six décennies, peut-on dire que la démocratie malgache est enfin fonctionnelle ? Il serait hasardeux de répondre par l'affirmative. Les nombreuses défaillances du système électoral montrent qu'il y a encore un long chemin à parcourir en termes d'organisation. Même si la quasi-totalité des plaintes électorales ont été rejetées par la HCC, les tentatives de fraudes et les violations de la loi électorale ont été une réalité. Il est cependant réjouissant de constater que les Malgaches ont appris à respecter les décisions du juge électoral. Mais cela n'interdit pas de se demander si c'était juste une décision de droit, ou si c'était véritablement la décision de justice. De même, les problèmes rencontrés par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) dans la fiabilité des listes électorales et la distribution des cartes d'électeur illustrent de sérieuses lacunes. À ceci s'ajoute le flou non artistique concernant le montant et l'origine des fonds de campagne des candidats les plus fortunés. Le volume de ces financements électoraux pose la question de leur origine et de leur contrepartie. Comme tout investisseur, un investisseur en politique s'attend à un retour sur investissement. Concrètement, qu'est-ce qui a été promis à qui, et en échange de quoi ?

AVANCÉE APPRÉCIABLE

Par conséquent, même si l'élection présidentielle de 2018 représente une grande avancée appréciable par rapport aux expériences précédentes, il faut se garder de tout optimisme béat. Ces questions doivent donc inviter chacun, en ses grades et qualités, à la vigilance et à la persévérance, et surtout à se garder de tout triomphalisme du fait d'une élection pacifique récente. La démocratisation se juge sur la durée, et surtout s'évalue sur de nombreuses dimensions de libertés civiles et de droits politiques, au-delà de la simple tenue d'élections. Se baser juste sur l'existence de scrutins pour prétendre que la démocratie existe, sans chercher à considérer les autres aspects est une idée fautive. La dernière édition du rapport de *Freedom House*, publié le 4 février 2019, continue à placer Madagascar parmi les 59 pays « *partiellement libres* », sur 195 pays classés. Cette classification est restée la même pour Madagascar depuis 1983, et on doute qu'elle puisse changer du jour au lendemain, même quand l'élection de 2018 sera prise en compte dans le prochain rapport. On notera que dans les 41 classements publiés par cette organisation depuis 1973, Madagascar n'a jamais pu être classé parmi les « *pays libres* », et a même été classé « *non libre* » à cinq reprises (1977, 1979, 1980, 1981, 1982). En 2019, la démocratie n'y est donc pas encore établie comme dans les 86 pays classés « *libres* », même si la situation est meilleure que dans les 50 pays classés « *non libres* ». La note agrégée que *Freedom House* a attribuée à Madagascar en 2019 est de 56. La tête du classement est occupée par la Norvège, la Suède et la Finlande, qui ont chacune une note agrégée de 100. À l'extrême se trouve la Syrie, avec une note agrégée de 0. Madagascar a affiché une progression, mais il y a encore beaucoup de marge de progression. Dans ce verre à moitié plein, et donc à moitié vide, comment faire la part entre ce qui invite à l'optimisme et ce qui peut être inquiétant ?

UN BOULEVARD POUR ANDRY RAJOELINA

L'élection s'est généralement déroulée dans le calme, et le vaincu lors du second tour a reconnu sa défaite. Les votes montrent que Andry Rajoelina a des soutiens répartis sur l'ensemble du territoire, ce qui démontre qu'il a su dépasser le vote ethnique ou régional. En outre, il y a de nombreux jeunes et des technocrates nouvellement politisés qui ont soutenu sa campagne, et qui vont contribuer à l'émergence d'une nouvelle classe politique, en espérant que l'amélioration quantitative soit aussi manifestée sur le plan qualitatif. Du côté de la population, la conscience citoyenne continue à se développer peu à peu, en particulier grâce aux médias sociaux. Marc Ravalomanana a gagné une légitimité pour être chef de l'opposition, à condition qu'il sache capitaliser cela. Mais aspire-t-il encore à une carrière politique ? Dans le cas contraire, cela risque d'être le désert dans l'opposition pour de nombreuses années, ce qui ouvre un boulevard à Andry Rajoelina et son équipe. Toutefois, ces faits positifs invitent à la lucidité. Il y a un véritable problème de légitimité du système électoral avec 52% d'abstention. Cela reflète non seulement les défaillances de la Ceni qui ont déjà été évoquées, mais symbolise également un rejet des candidats présents au second tour. Par conséquent, même si le principe de la démocratie implique que ceux qui ont voté se sont exprimés au nom de tous, cela ne doit pas faire oublier la faible assise électorale du nouveau chef d'État, élu seulement par trois électeurs sur dix inscrits. Alors qu'il est de tradition de parler de légitimité électorale après une élection, Ferrero rappelle qu'une victoire électorale ne donne qu'un « *état préparatoire qu'on peut appeler la prélégitimité* », et la légitimité ne survient que lorsque le gouvernement « *aura réussi à désarmer les oppositions provoquées par son avènement* ».³

PROGRAMME DE PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ (PPP)

Andry Rajoelina devra donc convaincre au-delà de son premier cercle de fidèles et du noyau de ses électeurs. Mais il devra également veiller à ne pas les décevoir et maintenir leur adhésion par rapport à la réalisation de ses nombreuses promesses électorales, dont beaucoup sont archivées. Son ambitieux programme d'infrastructures contenu dans l'Initiative pour l'émergence de Madagascar (IEM) ne pourra pas être entièrement financé par les ressources propres et les bailleurs de fonds traditionnels. Il va donc devoir se lancer dans un large programme de partenariats public-privé (PPP). On connaît les limites et les risques de l'approche, ainsi que les réticences des Malgaches dont la xénophobie latente, sous couvert de nationalisme, est toujours à fleur de peau. Par ailleurs, la géographie électorale permet de constater que ce sont surtout les régions autres que celles au centre du pays qui ont voté pour Andry Rajoelina. On attendra avec curiosité de voir si ces régions s'estiment justement récompensées de leur soutien, en termes d'accès aux postes, prébendes et réalisations étatiques. Enfin, on attendra avec curiosité de voir la suite de la cohabitation entre le clan des « *technocrates* », mis en avant dans la préparation et la promotion de l'IEM, et les « *politiques* » qui ont contribué à la victoire électorale. Les uns et les autres s'estiment avoir droit à la reconnaissance du nouveau chef de l'État. Y aura-t-il coexistence pacifique, bras de fer, ou partie d'échecs, au sens propre et figuré ? P

Sources : 1 et 2 Quermonne, J.-L. (2003). *L'alternance au pouvoir*. Paris: Montchrestien. « *fallacy of electoralism* » selon Terry Karl (Diamond, 1997, p. 9). 3 (Ferrero, 1945, p. 125) Diamond, L. (1997, Mars). *Is the third wave of democratization over ?*, Working Paper #236. Récupéré sur Kellogg Institute: <https://kellogg.nd.edu/publications/workingpapers/WPS/237.pdf> Ferrero, G. (1945). *Pouvoir, les génies invisibles de la cité*. Paris: Plon.



L'opinion exprimée est individuelle et n'engage que son auteur

VOIR PLUS LOIN



Nous réclamons que l' Autorité Nationale des Mesures Commerciales Correctives (ANMCC) ait un pouvoir de sanction afin de mieux

lutter contre les importations sauvages et illégales

qui inondent le marché malagasy

Nous réclamons de manière urgente le bilan et la poursuite de l'assainissement des zones et entreprises franches dans un cadre entièrement transparent, afin de

réduire la concurrence déloyale

découlant de l'abus du statut de ZEF par certaines entreprises.



ALLIANCE
POUR L'INDUSTRIALISATION DURABLE



Abstentionnisme

Le repli citoyen

Et le grand vainqueur est l'abstention ! La dernière présidentielle a été marquée par la victoire écrasante de l'abstention avec près de 50% d'inscrits qui ne sont pas allés voter. Cette situation est-elle un signe inquiétant du retrait des gouvernés de la vie publique ?



Julie Raharisoa et Raoto Andriamanambe



Padoue Rabenala

Dans un bureau de vote à Ankadifotsy en plein cœur de la capitale. Il n'y a ni queue, ni foule, ni l'enthousiasme habituel pour les jours de scrutin. Il est quatorze heures. Les électeurs ne se bousculent pas pour ce second tour de la présidentielle. À 260 km de là, la même ambiance quelque peu morose règne au sein de l'École primaire publique (EPP) dans la commune d'Imerina Imady. Seul un votant arborant un t-shirt de Marc Ravalomanana, éconduit gentiment par des délégués du bureau de vote, anime la journée. Voter est un devoir, non une obligation. C'est un acte fondamental dans un processus démocratique, mais comment expliquer que le citoyen malgache s'est débarrassé de ce pouvoir presque sans aucun égard ?

SI DES OBSERVATEURS S'ATTENDAIENT À UN ENGOUEMENT

populaire des électeurs vers les urnes pour solder les comptes des deux protagonistes de la crise politique de 2009, ils ont été déçus par la tournure des événements et par l'issue du second tour. Les deux candidats n'ont pas réussi à convaincre les indécis. Les voix obtenues par les candidats malheureux du premier tour – qui se sont ralliés aux deux candidats – n'ont pas changé grand-chose. 98,8% (1972), 68,4% (1993, deuxième tour), 49,7% (1996, deuxième tour), 2001 (66,7%, premier tour), 61,93 % (2006, premier tour), 50,72 % (2013, deuxième tour) et 48,09 % (2018, deuxième tour). Le taux de participation a fluctué au fil des présidentielles pour atteindre le nadir en 2018, au moment où on ne l'attendait pas. Le diagnostic du premier et du second tour de la présidentielle relève quelques faits insolites. D'habitude, lorsque les enjeux sont forts et que le résultat du scrutin est incertain, la participation augmente fortement. Or ce n'était pas le cas. Les quelques rares et fragiles regains temporaires du taux de participation ne sont que l'arbre qui cache la forêt devant le repli citoyen qui s'affirme de scrutin en scrutin. Cette érosion semble inexorable, à moins qu'une grande (r)évolution ne vienne tout remettre en ordre. « *L'abstention massive aux élections révèle le manque d'adhésion au projet politique et pose sérieusement la question de la représentativité de la classe politique* », souffle un chercheur en sciences politiques.

L'ABSTENTION EST LE REFLET D'UNE DÉMOBILISATION de la population envers le politique, une démotivation lors des devoirs citoyens comme voter et une sanction à l'encontre des politiciens», tranche, de son côté, Ihanta Randriamandranto, issue des rangs du parti Teza et membre du comité de soutien à Marc Ravalomanana. Le parti Leader Fanilo y voit une menace réelle sur la démocratie. « *Si cela continue. Le taux de participation pourrait tomber à moins de 40%, et c'est la légitimité des dirigeants qui sera clairement remise en cause* », affirme Heriniaina Mahosindrahaja, son secrétaire général national. « *Nous respectons cette prise de position. Il est clair que si l'adhésion a été aussi faible, de nombreuses causes entrent en ligne de compte* »¹, retrace lucidement Nirina Rakotomanantsoa, coordinateur de l'Initiative pour l'émergence de Madagascar (IEM). Ce phénomène matérialise une crise de confiance entre le peuple et les politiques, en général. « *À Madagascar, une "politique alimentaire" est pratiquée. On soutient tel ou tel candi-*

« À Madagascar, une "politique alimentaire" est pratiquée. On soutient tel ou tel candidat pour un poste quelconque ou pour les gains que l'on pourrait avoir ultérieurement. L'intérêt personnel prend le dessus sur l'intérêt général »

dat pour un poste quelconque ou pour les gains que l'on pourrait avoir ultérieurement. L'intérêt personnel prend le dessus sur l'intérêt général », renchérit la politicienne. Il y a un certain désenchantement et lassitude des citoyens qui pensent qu'une élection ne va pas changer grand-chose à leur quotidien, en estimant que tous les politiciens ne pensent qu'à leurs propres intérêts. « *J'estime que la faible insertion sociale est la première*

des causes. Mais il ne faut pas occulter que l'abstention est un choix stratégique pour manifester un mécontentement», dévoile un chercheur en sciences politiques. Heriniaina Mahosindrahaja de constater qu'il y a un grand risque que les partis politiques soient en train de «contribuer à leur disparition». En effet, la plupart des partis existants ne reposent pas sur de valeurs et sur des idéologies claires mais fluctuent au gré des changements.

SI IHANTA RANDRIAMANDRANTO AFFIRME QUE LA SITUATION résulte également de la déliquescence de l'État, Heriniaina Mahosindrahaja trouve d'autres explications à ce taux de participation famélique : «le manque de civisme et la pauvreté», cite-t-il. En effet, à cause de la défaillance du système éducatif, les citoyens malgaches ont perdu le sens de la discipline et le sens du bien commun. Quant à la pauvreté, elle a eu des impacts négatifs sur la culture politique. Ce qui rend les citoyens vulnérables aux mauvaises pratiques des politiciens, notamment à travers l'achat de vote. «La Grande île figurait parmi les pays émergents de l'Afrique dans les années 70. Aujourd'hui, le pays se trouve au rang des pays les plus pauvres de la planète», regrette-t-il. Nirina Rakotomanantsoa tient à souligner cette relation entre déclin économique et déclin du taux de participation. «Les indécis voteront au moment où ils verront que beaucoup d'actions ont été entreprises lors d'un mandat», indique-t-il. Jean Claude Ramandimbarison, sociologue, s'engouffre dans la brèche. «L'adhésion de la population au processus de développement et l'enthousiasme de la population de participer à la vie nationale s'obtiennent systématiquement par l'amélioration de son bien-être», estime-t-il. «À l'enthousiasme suscité par les enjeux fondamentaux de la démocratisation au lendemain des événements de 1991, semble avoir succédé une phase de lassitude et de désenchantement : lassitude face à la répétition des scrutins et face aux querelles politiques ; désenchantement face aux maigres résultats sur le niveau de vie induits par les changements politiques. Cette désillusion et ce désengagement vis-à-vis du processus électoral constituaient un phénomène alarmant pour la jeune démocratie malgache»², rappellent, à cet effet, Mireille Razafindrakoto et François Roubaud.

Quelques réformes sont essentielles, notamment l'amélioration de la Loi sur les partis politiques par l'instauration d'un processus rigoureux de mise en place de partis politiques

NOS INTERLOCUTEURS S'ACCORDENT À DESIGNER UN coupable, ou plutôt des coupables, les partis politiques qui ont failli à leur rôle essentiel : éduquer à la culture électorale. Pour Ihanta Randriamandranto, un défaut d'appropriation du concept de la démocratie par les dirigeants et les politiciens est constaté. «Dans les pays occidentaux dits démocratiques, il a fallu des années et des révolutions pour s'approprier cette fameuse démocratie et qui dit démocratie dit élection. À Madagascar, la République a été proclamée en octobre 1958 mais l'indépendance ne nous a été accordée qu'en 1960 en échange d'une adoption de leur démocratie que j'ai qualifiée d'élections démocratiques à l'occidentale. Comment peut-on imaginer, d'une manière objective, que Madagascar reflète sa souveraineté et son indépendance en matière d'élection?» demande-t-elle. Jean Claude Ramandimbarison, sociologue, apporte ses

interprétations sociologiques par rapport à cette thèse de la désaffection. Il cite, entre autres, le problème d'intégration de citoyens au sein de la société ainsi que l'instabilité familiale. «Il est courant qu'il y ait des changements fréquents de domicile si bien que la personne finit par ni être inscrit dans son ancien quartier ni inscrit dans son nouveau quartier. C'est un fait courant dans nos cités. Le faible niveau d'études entre en compte également», explique-t-il. Sociologiquement, il ne faut pas éluder le rôle de l'individu au sein de la société malgache. «Les individualistes négligent leur poids dans l'ensemble. Ils pensent que leur vote ne change pas grand-chose», soutient le sociologue.

POUR CEUX QUI REDOUTENT UNE CRISE DE LÉGITIMITÉ – parce que c'est le poncif qui revient systématiquement dès que l'on évoque le taux de participation au second tour – le sociologue tente de rassurer. «Ce n'est pas l'abstentionnisme qui est déterminant sur la légitimité des élus. Philibert Tsiranana a été élu à un taux de participation de 90% mais une crise a quand même éclaté en 1972», martèle Jean Claude Ramandimbarison. Cependant, cela n'empêche pas la nécessité d'un travail de fond dans les rangs des formations politiques et de trouver de vrais remèdes pour endiguer ce fléau. Le secrétaire général du parti Leader Fanilo estime que le renouvellement de la pratique politique s'impose pour restaurer la confiance entre les politiciens et le peuple. C'est un processus long et cela résulte d'une prise de conscience commune. Quelques réformes sont essentielles, notamment l'amélioration de la Loi sur les partis politiques par l'instauration d'un processus rigoureux de mise en place de partis politiques, par le développement du regroupement de partis et par l'assainissement des partis politiques. Il suggère que les récépissés des formations qui ne participent pas aux élections deux ou trois fois de suite leur soient retirés. Il s'agit également de bien faire la distinction entre parti local et parti national. «Un politicien doit évoluer dans un parti politique qui a une vision claire», martèle Heriniaina Mahosindrahaja.

SE POSE AUSSI LE DÉBAT SUR LA CULTURE ÉLECTORALE qui s'étiole au fil des ans et qui n'est pas suffisamment développée aussi bien chez les citoyens que les politiciens. Certes, les projets menés, dans le cadre électoral, par des ONG et la société civile sont légion, mais la question de leurs impacts se pose. «On ne se focalise sur les élections que tous les cinq ans. Ainsi, beaucoup attendent le dernier moment pour vérifier leur nom dans la liste électorale ou pour s'y inscrire. Il en est de même pour les partis politiques qui ne sensibilisent et éduquent la population que durant les campagnes, regrette Patricia Raharisoamalala, membre d'une organisation de la société civile et Yltipienne. Il faut vivre tous les jours les élections et une évaluation devrait suivre après chaque élection.» L'accroissement de l'abstentionnisme n'est pas endémique à l'Afrique. En Occident la participation citoyenne régresse également. Seules les démocraties qui ont mis en place un vote obligatoire, comme l'Italie, la Belgique ou la Grèce, ont été épargnées. Mais ce débat risque d'ouvrir une boîte de Pandore. «Maintenant, il faut instaurer la confiance entre le nouveau président et le peuple, en particulier ceux qui n'ont pas voté pour lui et ceux qui ne sont pas allés voter. Andry Rajoelina a intérêt à tenir ses promesses électorales pour bénéficier de cette confiance essentielle au développement durable du pays», avertit Patricia Raharisoamalala. Jusqu'à présent, avec un taux de nouvelles inscriptions à moins de 3%, les législatives semblent mal embarquées.

¹Propos recueillis par Iloniaina Alain 2 Le scrutin présidentiel du 16 décembre 2001 Les enjeux d'une élection contestée Mireille Razafindrakoto et François Roubaud Dans Politique africaine 2002/2 (N° 86)



© Becom / Anity Randrianarisoa

“ *L’abstention est une réaction épidermique et l’expression d’une mauvaise humeur* ”

Peut-on parler d’une démission citoyenne ? Josette Rapiera, philosophe, maître de conférences et responsable de la mention Philosophie au niveau de l’Université d’Antananarivo, nous partage son avis.

LE SECOND TOUR DE L’ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE A ÉTÉ MARQUÉ PAR UN TAUX D’ABSTENTION DE PLUS DE 50%. SELON VOUS, POURRAIT-ON PARLER D’UNE VICTOIRE DE L’ABSTENTION OU D’UNE DÉMISSION CITOYENNE ?

Pour commencer, je ne dirai pas qu’il s’agit d’une victoire des abstentionnistes car en s’abstenant, ils ont laissé la voie libre à un candidat, en l’occurrence, à celui qui a remporté les élections. Il avait une route dégagée devant lui et ses partisans ont pu le faire élire. S’il y avait au moins un pourcentage aussi élevé de voix contre un candidat ou un autre, cela aurait fait basculer les résultats. Je trouve que c’est dommage dans la mesure où je pense que les gens ont plus agi par réaction. Ils en ont assez des petites luttes politiciennes. Ils n’aiment pas les candidats donc ils s’abstiennent. Ce, même si ce n’est en fait pas la bonne attitude à adopter.

MAIS EST-CE QUE CETTE LASSITUDE POLITIQUE EXPLIQUE-RAIT-ELLE TOUT ?

Il s’agit surtout d’une réaction épidermique, de l’expression d’une mauvaise humeur. Sans compter le niveau de conscience politique qui n’est guère très élevé chez nous. Une situation qui, à mon avis, est liée à notre niveau économique et à notre niveau d’instruction. Il y a encore beaucoup à faire en termes

de sensibilisation et d’éducation citoyenne. Mais il faudrait surtout que l’on comprenne et que l’on fasse comprendre les vrais rouages du système démocratique. Car, dès qu’il y a du vide, la nature se charge de le combler. Le vide apparent est ainsi toujours récupéré quelque part par autre chose. Et c’est ce qui a permis aux différents partisans de donner le bon score à leur candidat.

LA CLASSE POLITIQUE EST-ELLE DONC À CONDAMNER OU EST-ELLE CONDAMNABLE ?

Les citoyens ne sont pas suffisamment informés des rouages et des mécanismes du système démocratique. Cela demande un certain niveau de conscience politique et d’application. De plus, il ne faut pas prendre cela de façon trop subjective et avoir des réactions passionnées par rapport à la politique. Il faut toujours voir plus loin. Mais comme je vous l’ai dit, cela reste encore difficile puisqu’il faut que cela aille de concert avec le développement économique et culturel.

LES LÉGISLATIVES APPROCHENT. DANS CE CONTEXTE QUE VOUS VENEZ DE NOUS DÉPEINDRE, DEVRAIT-ON CRAINdre POUR LE FUTUR ET VOIR LES CITOYENS MALGACHES SE DÉTACHER PROGRESSIVEMENT DE LA POLITIQUE POUR LAISSER LES POLITICIENS LIBRES DE GOUVERNER COMME

BON LEUR SEMBLE ?

J’espère vraiment que non. J’espère que pour les prochains votes, il y aura plus de maturité et davantage de prise de conscience. Cependant, cela dépendra de ce qui va se passer dans les prochaines années, des actions des dirigeants actuels. En tout cas, j’espère que les citoyens s’intéresseront un peu plus des actions gouvernementales et à la politique en général. On peut parler de concours de circonstances, mais les événements sociétaux récents obligent les citoyens à sortir de leur torpeur. Néanmoins, les faits tels que les éboulements dont ont été victimes les populations d’Ambanampamarinana ou encore l’épidémie de rougeole, etc., vont probablement un peu plus inciter les citoyens à mieux observer ce que font les politiques. Dans tous les cas, je pense que d’ici cinq ans, il y aura beaucoup de choses qui vont changer. Les jeunes vont grandir et viendront gonfler le nombre d’électeurs. Toutefois, d’ici là, les entités intermédiaires telles que les organisations de la société civile, les partis politiques, les établissements d’enseignement et d’éducation devraient mieux faire en termes de sensibilisation citoyenne. En effet, je trouve qu’actuellement, on ne les voit pas vraiment à l’œuvre. Du moins, ils ne sont pas très efficaces.

----- Karina Zarazafy

VOIR PLUS LOIN



Nous réclamons que l'Etat s'engage à conduire une **politique d'augmentation du pouvoir d'achat des Malagasy**.

Ainsi nous **recommandons une augmentation du SMIG** au-delà du taux d'inflation et prenant en compte l'augmentation de la productivité et de la croissance économique.



becom

Électricité Volobe, les travaux seront terminés en 2022



Rémy Huber, directeur général de la Compagnie générale d'hydroélectricité de Volobe, estime que les installations hydroélectriques du barrage de Volobe seront terminées d'ici 2022. D'une capacité de 120 MW, ce barrage fait partie des solutions qui permettront à Madagascar de s'affranchir du joug du thermique. La mise en œuvre des travaux n'attend plus que la signature des contrats respectifs d'électricité avec la Jirama et de concession avec le ministère de l'Énergie.

Carburant Les écarts se rejoignent

La vérité des prix est finalement atteinte après trois années de lissage, estime les économistes. La baisse du prix du baril depuis le mois de décembre en est la principale raison. Bien que le prix à la pompe n'ait pas évolué dernièrement, il équivaldrait désormais au prix de référence, d'après le calcul effectué par l'Office malgache des hydrocarbures (OMH).



FMI - Madagascar La FEC approuvée

Lors de la quatrième évaluation du programme de réforme économique de Madagascar soutenu par la Facilité élargie de crédit (FEC), la mission du FMI a approuvé les efforts de la Grande île en termes de mise en œuvre des programmes de réformes. Pour le FMI, « la mise en œuvre du programme soutenu par le FMI est restée généralement satisfaisante l'année dernière, hormis quelques faiblesses dans la collecte des recettes ». Pour cette institution, les autorités ont rempli tous les critères de performance du programme pour le premier semestre et ont fait des progrès en matière de réformes structurelles clés, telle que l'ouverture du premier pôle anti-corruption à Antananarivo (Pac).

Environnement La déforestation est inquiétante gagne du terrain

Selon l'Institut de recherche pour développement (IRD), « la déforestation à Madagascar est l'une des plus alarmantes du monde tropical ». Près de 300 000 ha de forêts disparaissent chaque année. Le taux de défrichement de la forêt atteint les 80% en 2018. La consommation en bois énergie, les migrations et les cultures sur brûlis sont les causes principales de la déforestation qui entraîne l'extinction d'espèces animales et végétales endémiques. 44% des forêts naturelles ont disparu ces 60 dernières années.

Importation Rigueur dans le contrôle

Après des années de gabegie, le ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat veut dorénavant renforcer le contrôle de tous les produits importés qui sont écoulés sur le marché intérieur. Ainsi, tous les produits alimentaires mis en vente sur le marché doivent comporter une étiquette, une indication en langue française et une valeur nutritive précise.

Expropriation Le collectif Tany inquiet

Dans le projet d'aménagement de routes, des travaux de construction dans le cadre du Programme d'appui et de développement des villes d'équilibre (Padeve), de nombreuses zones ont été identifiées à Antsiranana, à Fianarantsoa, à Toliara, sur la rive droite de la Sisaony, sur la rive droite du canal Onikely à Vahilava et de la digue rive droite du canal. Onikely à Ikanga, dans la commune rurale de Soavina, dans la région Analamanga. De nombreuses expropriations seront entreprises pour ces projets de déclaration d'utilité publique. Le collectif Tany demande aux responsables étatiques d'informer immédiatement et pleinement les milliers d'habitants impactés dans ces villes pour ne pas les prendre de court et de préciser les endroits où l'État envisage de reloger les familles expropriées.

.....chiffres.....

43
milliards d'ariary

dettes de la
Kraoma

400
entreprises

sont membres du
Fivmpama

51
par an

la consommation
annuelle de lait par
chaque Malgache

Création de richesses

La traduction économique de la croissance



Il ne peut y avoir de développement sans croissance économique. Pourtant, avec une croissance plus ou moins stable durant les cinq dernières années, près de 90% des Malgaches ne peuvent toujours pas subvenir à leurs besoins minimaux.



Van-Lee Behaja



Henitsoa Rafalia

La croissance économique est passée de 2,3% en 2013 à 4,2% en 2017, selon la huitième édition de la Note de conjoncture économique de Madagascar. En 2018, une croissance de 5% a été atteinte. «*La croissance économique devrait dépasser 5% en 2019, reflétant notamment la hausse de l'activité du secteur privé*», souligne le FMI.

« **LA CRÉATION DE RICHESSE EST LA LECTURE** économique d'un taux de croissance élevé et qui évolue d'une manière exponentielle durant une période déterminée », explique le

Pr Olivaniaina . Rakoto-David, doyen de la faculté de Droit, d'Économie, de Gestion et de Sociologie (Degs) de l'université d'Antananarivo. Il souligne qu' « elle serait optimale lorsqu'elle atteindra les deux chiffres. » Notons que l'année dernière, le secteur agricole a connu une croissance de 4,5%. Avec l'essor du textile et des huiles essentielles, le secteur secondaire a cru de 6,7%. Le secteur des services a atteint une croissance de 5,4%. Avec ses richesses naturelles, Madagascar affiche une énorme potentialité pour occasionner une croissance qui évoluerait de manière positive. Cette croissance ne devrait pas demeurer dans les statistiques et dans les feuilles de calcul: elle devrait soutenir son développement et apporter une amélioration qualitative du niveau de vie de sa population, réduire la pauvreté et apporter un changement sociétal. Cependant, le déficit de transformation fait que la situation demeure statique.

« SUR LA PÉRIODE 1990-2017, le PIB par habitant – à dollar constant et par parité de pouvoir d'achat – est passé de 1 653 à 1 416 dollars. Depuis son indépendance, Madagascar est l'un des rares pays au monde à s'être appauvri, alors qu'il n'a connu aucune guerre ni aucun conflit majeur », nous relate Rivo Andriamanalina, directeur général du groupe Arbiochem. En effet, le taux de pauvreté devrait évoluer en fonction de la croissance selon un certain « *élasticité théorique* » entre les deux paramètres. Paradoxalement, le taux de pauvreté n'a cessé de grimper jusqu'à atteindre son plus haut niveau en 2018, à près de 92% selon la Banque Mondiale. Pourtant, un pays avec un taux de croissance de 5% devrait voir l'incidence de pauvreté se réduire de près de 9%. Toutefois, la croissance malgache n'est pas traduite en développement. Ceci s'explique par la croissance démographique qui est de l'ordre de 2,7% par an et par le monopole des richesses créées par une minorité. Ces richesses ne sont pas réparties d'une manière équitable. Cela peut s'interpréter par un échec de la politique successive de l'État. Rivo Andriamanalina estime que « *le premier devoir d'un État est de s'occuper en priorité de la population en situation de grande pauvreté en faisant appel à toutes les ressources internes et externes disponibles pour réduire leur*



Croissance et émergence Un État développementiste comme socle

L'IEM ambitionne d'accélérer la croissance à, au moins 7%, et vise à « *rendre la croissance plus efficace par la création d'emplois* ». « *La croissance économique à elle seule ne suffit pas à réduire la pauvreté, nous avons besoin de perspectives macroéconomiques visant la réduction de la pauvreté. Passant par une mutation des institutions et des mentalités* », suggère le Dr O. Rakoto-David. « *Une économie et une croissance stable doivent être stimulées par la consommation et par la demande intérieure. La classe moyenne doit en constituer le moteur* », relate confirme le DG d'Arbiochem. L'émergence n'est pas une utopie « *mais elle repose sur une volonté politique qui ne peut être concrétisée que par un État développementiste garantissant une répartition équitable des richesses créées* », précise-t-il.

En parallèle avec la stabilité politique, le pays a besoin d'une certaine capacité des pouvoirs publics à concrétiser une politique de développement claire : une politique économique cohérente, une politique fiscale pertinente et une meilleure politique commerciale. Sachant



que la révolution agraire et la révolution industrielle constituent les premiers stades de développement, le Dr O. Rakoto-David affirme que « *le secteur primaire demeure prioritaire pour Madagascar, mais le secteur secondaire est indispensable. Il faut industrialiser le monde rural pour que l'on puisse transformer localement les produits à forte valeur ajoutée, les produits de niche et les ressources naturelles de chaque terroir* ». L'objectif étant de diversifier nos produits d'exportation à court termes et d'atteindre une croissance de plus de 10% d'ici 2030.

----- B.V-L

vulnérabilité.» La nature des politiques macroéconomiques et sectorielles favorise également une « *croissance pro-pauvre* ». Le Dr Olivaniaina Rakoto-David estime que « *quelque part, une poignée d'individus ne veut pas que la Grande île atteigne une croissance qui l'aiderait à son développement* ».

MADAGASCAR FAIT FACE À UN PHÉNOMÈNE de « *paupérisation relative* ». Les plus pauvres s'appauvrissent, les moins pauvres s'enrichissent, mais moins vite, et s'aperçoivent rapidement de leurs écarts vis-à-vis des riches. « *Le taux de croissance économique est soumis à des limites, comme la loi des rendements décroissants. À un certain moment, le taux de croissance va diminuer au fur et à mesure de la création de richesses, les ressources naturelles s'épuiseront* », souligne le Dr Olivaniaina Rakoto-David. Étant vulnérable aux chocs, la Grande île a besoin de transiter rapidement vers une croissance inclusive réelle. « *Chaque pays doit accompagner ses efforts de développement par des politiques allouant davantage de ressources aux plus démunis et par le processus d'inclusion financière* », ajoute notre interlocuteur. Les pauvres doivent participer à l'essor du développement. Sa-

chant qu'en termes d'adhésion à une institution financière, la statistique pour Madagascar affiche encore un niveau inférieur à la moyenne en Afrique subsaharienne. L'enquête FinScop menée en 2016 a montré que 41% des adultes à Madagascar sont exclus des services financiers. 29% ont accès aux services formels, 17% ont recours aux nouveaux types de services comme le mobile banking et 30% préfèrent opter pour les services financiers informels.

POUR L'ANNÉE 2019, UNE CROISSANCE DE 5,2% est envisagée. Rivo Andriamanalina suggère que « *pour que la croissance économique soit perceptible au niveau de la population, il faut qu'elle soit notable et qu'elle s'étale sur au moins cinq à dix années consécutives* » Le Dr Olivaniaina Rakoto-David estime qu'« *à l'exemple des pays émergents, Madagascar doit trouver les moyens pour accentuer très rapidement notre production à l'aide de nouvelle technologie et la priorisation du secteur industriel* ». Bien entendu, la croissance économique peut aboutir à un développement qui s'accompagne d'un creusement des inégalités. Toutefois, elle permettra aussi, à terme, l'émergence d'une « *vraie* » classe moyenne, socle de développement de la plupart des pays qui ont connu un essor ces dernières années. P

Moïse Gnakouri**Chercheur en droit fiscal à l'Université Catholique de Louvain**

« Les citoyens africains ne perçoivent pas l'injustice fiscale »



Moins visible que la mauvaise gouvernance ou la corruption, l'évasion fiscale est un mal qui ronge insidieusement l'Afrique.



Raoto Andriamanambe



Padoue Rabenala

L'INCIVILITÉ FISCALE EST UNE TARE POUR L'AFRIQUE, COMMENT FAIRE POUR RÉHABILITER LA SITUATION?

Il faut redonner la confiance aux contribuables et à la population. Beaucoup d'Africains pensent que les impôts qu'ils payent ne sont pas utilisés pour financer les projets nécessaires au pays et à la population. Pour ces personnes, leurs impôts profitent essentiellement à une Administration corrompue dont les membres n'hésitent pas à se servir pour leur propre satisfaction. Il y a donc une question de légitimité et de confiance que pose la question fiscale en Afrique. Les gouvernements doivent mettre en place davantage de transparence dans la gestion des finances publiques afin de redonner confiance au contribuable. Un fait m'a été rapporté par un ami qui travaille dans une mine au Congo : certaines entreprises refusent toute augmentation de charge fiscale car elles estiment qu'il ne s'agit que d'un moyen pour les gouvernants de détourner encore plus de fonds publics. D'abord, il faut dire que ce n'est pas aux entreprises d'avoir de telles

exigences, mais cela démontre à quel point la confiance peut être rompue entre les gouvernants et les contribuables.

POURQUOI L'ÉVASION ET L'OPTIMISATION FISCALES SONT-ELLES DES FLÉAUX POUR LE CONTINENT AFRICAIN?

L'évasion fiscale et l'optimisation fiscale (dans le sens où l'on suit la lettre de la loi sans respecter son esprit) sont des fléaux pour le continent africain car il faut les analyser en termes de financement du développement (durable). Les sommes qui quittent l'Afrique vers les paradis fiscaux, sont autant d'argent qui auraient pu servir au financement des projets de développement sur le continent. Certains États sont obligés de se tourner vers les marchés financiers et vers des bailleurs de fonds pour emprunter à des taux élevés. Or, si les grandes entreprises qui opèrent sur le continent ainsi que les particuliers possédant de grandes fortunes, payaient leur juste part, la situation serait bien meilleure.

Cette situation génère également des problèmes en termes d'égalité devant l'impôt. En ne payant pas leur part, les entreprises et les particuliers qui pratiquent l'évasion fiscale, obligent les États à alourdir la charge fiscale du citoyen lambda qui ne peut s'offrir les services des conseillers fiscaux ou des comptables pour échapper à l'impôt ou encore parce que son patrimoine n'est pas aussi mobile que le leur.

POURQUOI CES MAUX NE SONT-ILS PAS TRÈS CONNUS EN AFRIQUE, PAR RAPPORT À LA CORRUPTION OU À L'INSTABILITÉ INSTITUTIONNELLE PAR EXEMPLE?

C'est simple. À mon avis, la majeure partie des Africains n'est pas concernée par les impôts sur lesquels l'évasion et l'optimisation fiscales sont beaucoup pratiquées. Prenez la population d'une ville quelconque, vous vous rendez compte que ces personnes ne payent pas, dans leur majorité, d'impôt sur le revenu (en tant que particulier ou dans le cadre d'une entreprise).

Les impôts locaux prélevés par les agents de l'Administration locale – soit de manière journalière, hebdomadaire ou mensuelle – sont les seules réalités fiscales qu'ils connaissent. Elles perçoivent donc très peu l'injustice fiscale. Il faut aussi dire que les questions sur l'impôt sont vues comme des questions assez complexes, difficiles à comprendre pour le citoyen. Cette idée est renforcée par certains spécialistes de la fiscalité. Donner, par exemple, un code fiscal même à une personne qui a fait des études, il n'est pas sûr qu'elle arrivera à comprendre énormément de choses. C'est vrai que les questions fiscales sont techniques et complexes surtout dans leur aspect international, mais je ne pense pas qu'elles soient au-delà de la portée du citoyen. Regardez, par exemple, au Nigeria, en mars 2014, des personnes ont manifesté contre les règles "injustes" de la fiscalité internationale qui, selon elles, maintiennent l'Afrique en retard dans son développement. Le fait est que certains spécialistes mystifient complètement ces questions. Cependant, on peut toujours faire comprendre à la population les réels enjeux de l'évasion et l'optimisation fiscale, surtout quand ils affectent considérablement les politiques de développement.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL EN TERMES DE PIB POUR L'AFRIQUE?

Je ne saurais répondre en termes de PIB, mais ce qu'il faut retenir c'est que les sommes sont énormes. Le rapport Mbeki estimait que les flux financiers illicites coûtent à l'Afrique environ 50 milliards de dollars par an. Il faut avouer que ce n'est qu'une estimation et que les chiffres sont certainement beaucoup plus élevés. Selon un rapport de l'ONG Open society initiative for west africa (OSIWA), l'Afrique de l'Ouest aurait perdu, de 2012 à 2018, 56 milliards de dollars du fait de la manipulation frauduleuse des prix de transfert tandis que les fonds supplémentaires nécessaires au financement du Document stratégique de réduction de la pauvreté (DSRP) s'élevaient à 11,3 milliards de dollars. En somme, il faut dire que les fonds qui quittent l'Afrique, à travers l'évasion et la planification fiscale agressive, sont énormes et ils auraient pu servir au financement de divers projets de développement en Afrique.

À QUI PROFITENT CES ÉVASIONS FISCALES?

Elles profitent essentiellement aux grandes multinationales et aux grandes fortunes individuelles. Mais il ne faut pas oublier les grands cabinets d'avocats, de conseils et comptables ainsi que certaines banques qui se sont spécialisées dans ces services et dans les techniques d'évasion fiscale.

DE MANIÈRE PRAGMATIQUE, COMMENT FAIRE POUR ENDIGUER CES PHÉNOMÈNES?

C'est une question difficile à répondre, je l'avoue. Il n'y a pas de système fiscal international proprement dit. Les États restent maîtres sur leur territoire. Ils peuvent mettre en place des mesures fiscales comme ils le souhaitent. Toutefois, davantage de transparence dans les mouvements de fonds internationaux permettrait de connaître les véritables bénéficiaires de ces montages et de vérifier si les opérations menées n'ont pas eu pour seul objectif d'éluider l'impôt. Les États doivent davantage coopérer à travers leurs administrations fiscales respectives.

Le projet Base érosion and profit shifting (BEPS) initié par le G20 et l'OCDE, auquel plusieurs pays africains ont participé, a permis de définir de nouvelles règles fiscales internationales afin de mieux lutter contre l'évasion fiscale. Ces États vont introduire dans leurs réglementations fiscales et dans leurs conventions fiscales les recommandations BEPS. Madagascar ne fait pas partie du cadre inclusif BEPS. Ces recommandations peuvent permettre à la Grande île de réduire sa vulnérabilité vis-à-vis des pertes dues à l'évasion fiscale et de bénéficier d'une meilleure coopération fiscale avec les autres membres du cadre inclusif.

QUELS SONT LES OUTILS NÉCESSAIRES POUR ACCROÎTRE L'ASSIETTE FISCALE EN AFRIQUE?

Pour accroître l'assiette fiscale, je pense qu'il est nécessaire de mener une lutte efficace contre l'évasion fiscale et la planification fiscale agressive. Cela peut se faire à travers l'adoption de règles fiscales qui prennent en compte les aspects nouveaux de l'économie tel que le numérique. Dans un premier temps, cela permettra aux États de récupérer ce qui leur est dû. Toujours face aux nouveaux aspects et défis de l'économie, l'Afrique doit mettre les moyens pour une meilleure formation des agents de l'administration fiscale et mettre les moyens à leur disposition. Élargir la base imposable peut se faire aussi en mettant en place des politiques destinées à faire en sorte que le secteur informel en Afrique joue sa part fiscalement parlant. Pour cela, je pense que les nouvelles technologies de l'information et de communication sont des outils que nous pouvons utiliser pour identifier les acteurs économiques et les mouvements de fonds pour pouvoir ensuite les imposer comme il se doit. Par ailleurs, nous avons en Afrique – surtout dans le secteur des industries extractives – des incitations fiscales dont l'efficacité reste encore à prouver. Il faut revoir les politiques d'incitation fiscale, de telle sorte que les secteurs de l'économie qui en profitent, participent de manière plus juste à la charge fiscale.

L'INTÉGRATION RÉGIONALE TEND À DÉMANTELER LES BARRIÈRES DOUANIÈRES. LA PLUPART DES PAYS AFRICAINS, COMME MADAGASCAR, DÉPENDENT CEPENDANT DES RECETTES DOUANIÈRES. NE CRAINT-ON PAS UN DÉSÉQUILIBRE ÉCONOMIQUE À TERME?

Je pense que vous parlez de la Zone de libre-échange continentale. Il ne faut pas se voiler la face, cette nouvelle situation entraînera, certes, des avantages mais aussi des conséquences et des défis que nous devons surmonter ensemble. L'élimination des droits de douane se fera de manière progressive. Mais il est clair que pour des États comme Madagascar, dont la fiscalité de porte occupe une place importante dans les recettes fiscales, cela reviendrait à le priver de fonds alors qu'il en a besoin davantage. Mais il faut relativiser ces conséquences. Le commerce intra-africain, c'est-à-dire entre les pays africains ne constitue qu'environ 16% du commerce de ces États. Ce sera donc les recettes douanières dues à cette partie qui vont disparaître de manière progressive. Le commerce avec les autres États du monde restera toujours soumis au droit de douanes sous réserve d'éventuels autres accords de libre-échange. Aussi, un des avantages cette zone de libre-échange est qu'elle va booster le commerce intra-africain. Ce qui peut favoriser la création d'emplois pour la jeunesse, surtout si la mise en place de cette zone est accompagnée d'une véritable liberté de circulation pour les particuliers. Développer le commerce intra-africain produira davantage de bénéfices pour les entreprises. Ces bénéfices seront imposés pour combler le vide occasionné par la diminution des recettes douanières due à l'élimination progressive des droits de douane. Un autre aspect qu'il est important de noter est que la zone de libre-échange peut constituer un cadre adéquat pour la mise en œuvre du principe d'une taxe sur les importations adopté par l'Union Africaine. Cette taxe vise à financer l'institution panafricaine et la rendre indépendante des financements extérieurs. Actuellement, certains États sont réticents à la mettre en place car ils craignent que cela soit contraire à leurs engagements internationaux, notamment en matière de commerce international à travers l'OMC. Une telle taxe peut constituer une discrimination et un non-respect de la clause de la nation la plus favorisée. L'une des exceptions pouvant permettre la mise en place d'une telle taxe et rendre cette discrimination conforme au droit commercial international est l'existence d'une zone de libre-échange à laquelle font partie tous les pays qui ont mis en place une telle taxe. Cela dit, pour que cette zone de libre-échange profite à tous, il faudra réfléchir à un mécanisme de solidarité afin de s'assurer que les États qui sentiront, plus que les autres, des effets indésirables puissent s'en remettre. P



La politique industrielle à la loupe

L'Initiative pour l'émergence de Madagascar (IEM) vise « une transformation radicale du système industriel à Madagascar par la diversification de son économie ». Nous avons passé à la loupe le volet industrialisation de cette « stratégie de croissance accélérée » qui prend comme socle l'industrialisation.



Hilda Hasinjo et Raoto Andriamanambe

« **N**ouveau régime, nouveau gouvernement, nouvel espoir », lance, comme un vœu, Rivo Rakotondrasanjy, opérateur dans la transformation et membre du Groupement du patronat malgache (Fivmpama). La fusion des départements de l'industrie, du commerce et de l'artisanat est l'un des signaux forts envoyés par le nouveau régime, ce qui répond notamment aux prérequis établis par l'Alliance pour l'industrialisation de Madagascar.

AYANT COMME PRINCIPE IDÉOLOGIQUE le social-libéralisme, l'Initiative pour l'émergence de Madagascar (IEM) prône l'équilibre entre le social et l'économie de marché, et s'appuie sur une économie articulée autour de secteurs phares : l'agro-business, l'industrie de la pêche, l'aquaculture, les hydrocarbures, les mines, le tourisme et les nouvelles technologies. Dans le courant social-libéral actuel, la structure de l'économie accorde une grande importance au secteur public, à l'agriculture et au secteur industriel notamment, et par contraste une importance moins grande des services. L'objectif stratégique numéro 30 de l'IEM est de « faire de Madagascar un pays majeur de la production et de la transformation industrielle ». Le document, qui est la base de la Politique générale de l'État (PGE), comme l'a rappelé le Premier ministre durant sa présentation à l'Assemblée

nationale, ne veut pas chanceler l'ensemble des acquis du régime Rajaonarimampianina, mais apporte des changements notables dans le secteur de l'industrie. « De nouveaux textes pour faciliter l'accès au foncier ainsi que l'allègement du système administratif et fiscal pour une meilleure efficacité de l'Administration ont été élaborés », prévoit-on dans l'IEM. L'accent est particulièrement mis sur les Zones économiques spéciales (ZES), qui ont été pourtant décriées et dénoncées sur la place publique par les 73 députés du changement, menés notamment par les parlementaires Mapar. Or on peut lire dans l'IEM : « l'approche sera par zone et les objectifs seront : un chef-lieu de province, une création de ZES, (...) un district, une création au moins d'entreprise franche adaptée aux filières de production existantes (...) un village ou groupement de villages de pêcheurs égal un concept marine ».

PAS MOINS D'UNE TRENTAINE d'« actions » sont proposées par l'IEM pour développer le secteur secondaire. Elles portent sur la législation, le foncier, le financement et la formation. Il faut souligner, entre autres, « la mise en place des entreprises et des zones de production au niveau des 119 districts pour la transformation locale des produits, (...) la définition d'un cadre juridique régissant le secteur industriel, (...) une ou plusieurs usines franches par district selon le nombre de population, l'envergure du district et des ressources

potentielles à transformer, la création d'un fonds de garantie publique pour cautionner les start-ups industrielles, l'appui pour le renforcement du secteur industriel au niveau des banques primaires, (...) la vulgarisation des micro-industries à proximité immédiate des zones productrices (...) ».

Vient alors la question centrale du financement. Pour Lantsoa Rakotomalala, ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat, la solution est déjà contenue dans la LDI. « Cette LDI prévoit aussi la mise en place d'un Fonds national pour le développement industriel (FNDI) », trace-t-elle, mais jusqu'à présent, faute de décret d'application, le texte demeure lettre morte. La plupart de ces actions sont particulièrement ambitieuses et nécessitent une base financière importante. Une des solutions évoquées par Andry Rajoelina durant le premier débat télévisé de l'entre-deux-tours est de « s'en tenir à la richesse minière de la Grande île pour relancer l'économie nationale et de financer ses projets. Il a, entre autres, mis l'accent sur l'exploitation de la richesse aurifère de la Grande île et de la mise en place d'une agence de l'or, une fois arrivé au pouvoir ». Le pays peut compter essentiellement sur le partenariat public-privé (PPP). D'ailleurs, pour le financement des infrastructures, l'IEM mise sur le système de Build, operate and transfer (BOT). La création d'un fonds d'investissement, baptisé Madagascar investment, est aussi envisagée. « Les fonds proviendraient des ressources propres de

l'État. Il a pour mission principale de générer des ressources à long terme pour financer le développement de l'économie nationale à travers des placements rentables à Madagascar et sur les marchés internationaux». Ce fonds d'investissement «représentera l'État malgache dans le capital des sociétés d'économie mixte, des zones économiques spéciales ainsi que dans tous les projets impliquant le concept PPP».

IL EST CLAIR QUE POUR Madagascar, le renforcement du secteur secondaire, pilier du développement économique, doit être une priorité. «Trois axes sont à prendre en considération: l'application de la Loi sur le développement industriel, dont le décret d'application n'a pas encore été publié, la mise en place d'un État développementaliste qui appuie le secteur par la mise à disposition des infrastructures et outils financiers. Et, enfin, un minimum de protectionnisme pour des produits ou des secteurs que nous pourrions exploiter», soutient Rivo Rakotondrasanjy. Les exemples venant d'autres pays, voisins de la Grande île, rappellent la voie du développement rapide offerte par l'industrialisation. Mais ces modèles rappellent également la nécessité d'un État volontariste et fort. «La mise en œuvre de la politique industrielle

suppose que l'État doit assurer pleinement son rôle régalié et élaborer un plan de réhabilitation à tous les niveaux des zones», défend l'IEM. «La philosophie de base qui sous-tend la vision de l'IEM est la "capacitation des ressources", surtout des ressources humaines locales, trace justement Zo Razanamasy, Expert IEM qui a contribué à la conception du document. Ceci se fera par une politique développementaliste par le gouvernement en place. L'État en sera la locomotive et non plus un acteur passif comme le schéma du libéralisme sauvage de la pensée dominante occidentale actuelle voudrait le faire entendre.» Par ailleurs, le social-libéralisme enjoint à l'État de mettre en place de plus fortes régulations économiques et de créer davantage d'entreprises étatiques.

DANS LES RANGS DE L'IEM, certains éléments du programme répondraient déjà aux exigences des opérateurs économiques. Les points de vue semblent, dans un premier temps, s'accorder pour les acteurs économiques et les porteurs du projet. Maintenant, il ne reste plus qu'à voir comment concrètement ces priorités s'articuleront pour atteindre l'objectif préconçu notamment sur le chapitre industriel. «L'ensemble des promesses établies dans le projet du nouveau

président cadre avec les attentes du secteur industriel. La politique énergétique, la mise en place d'une banque nationale de développement, la promulgation du décret d'application de la LDI, etc. Le défi maintenant est de rejoindre les actes aux paroles», soutient le président du conseil d'administration du Cercle de réflexion des économistes de Madagascar (Crem), Rado Ratobisaona. Ce cercle de réflexion a toutefois noté une défaillance majeure quant à l'initiative Orange. «Les concepteurs se sont trop focalisés sur les investissements internationaux, ces capitaux qui ne resteront pas au pays.» À cela, Rado Ratobisaona propose que «l'État se concentre davantage sur les porteurs de projets et capitaux malgaches. Ils devraient bénéficier de traitements préférentiels par rapport à ceux dont les bénéfices sont exportés dans leurs pays d'origine et n'apporteront finalement que peu de valeurs ajoutées au pays.»

CE POINT DE VUE EST SOUTENU PAR Rivo Rakotondrasanjy. «Les produits malgaches arrivent difficilement à être concurrentiels par rapports aux produits importés. Les industriels locaux pâtissent à cause des lourdes charges fiscales dont sont exemptés certains produits importés. L'État devrait faire en sorte d'aider au maximum les entreprises à capital national à se développer plus», souhaite-t-il. Dorénavant, l'État doit davantage s'impliquer en inversant le processus de privatisation qui a été lancé à pas forcés dans les années 90. «Il devrait être actionnaire des grandes installations industrielles sur le sol malgache. Ceci devrait atteindre jusqu'à 51% du capital de ces grands investissements», plaide Zo Razanamasy. Bien entendu, les intentions sont louables, mais pour le moment, il est bien difficile de voir les pourtours dans les sources de financement de tels projets. Selon les explications de Zo Razanamasy, l'une des premières stratégies de l'État dans le secteur de l'industrie sera de redresser les entreprises publiques. «La Sirama a été délaissée. L'État va donner à cette société les moyens de produire du sucre et ses produits dérivés pour au moins éviter d'avoir à importer ces produits et montrer que nous, Malgaches, sommes capables de gérer des sociétés étatiques correctement contrairement à ce que prétendaient les plans d'ajustement structurels d'antan», soutient-il. Pour accomplir ces travaux titanesques, cinq années ne suffiront probablement pas. Mais une lueur d'espoir est permise si les prémices de ce programme ambitieux sont esquissées et sont mises en œuvre dans les prochains mois. **P**



Jeunesse et emploi Objectif : start-up nation

L'objectif stratégique numéro 6 de l'IEM porte sur la promotion du travail pour tous et le renforcement du capital humain. Andry Rajoelina caresse le rêve de faire de Madagascar une «start-up nation» qui offrira aux jeunes entrepreneurs les outils nécessaires aux «efforts de développement». Pour l'heure, les jeunes Malgaches, diplômés ou non, font face au chômage et notamment au phénomène inquiétant du sous-emploi. La voie des «start-up» semble être privilégiée pour les insérer dans le schéma de développement. Ce concept est en vogue depuis quelques années et a permis l'émergence de jeunes pousses prometteuses. Le gouvernement a dévoilé un plan ambitieux doté d'une enveloppe de 200 milliards d'ariary pour offrir aux jeunes «des solutions rapides et pérennes (qui) s'imposent afin de transformer leurs idées d'entreprise en opportunité

et ce, dans le but d'impulser un réel développement économique à travers tout Madagascar». Baptisé «Fihariana», ce Programme national de l'entrepreneuriat englobe un fonds qui sera octroyé par des partenaires financiers comme la Société Nationale de Participations (Sonapar). Par ailleurs, «Fihariana» travaillera avec les établissements bancaires et les institutions de microfinance pour consentir aux jeunes promoteurs de projets des prêts remboursables à des taux bonifiés, mais également des crédits-bails, indique la Présidence. D'autres partenaires se chargeront de la sélection, de l'accompagnement, de l'encadrement et de la formation de ces jeunes porteurs de projets innovants. Il s'adresse également aux jeunes qui veulent étendre leurs activités.

----- R.A.

VOIR PLUS LOIN



Nous revendiquons une renégociation aboutissant

à un **réajustement de nos accords commerciaux**

afin que ceux-ci ne constituent pas un frein à notre essor industriel. Ceci est particulièrement important concernant l'APE intérimaire avec l'Union Européenne.

Pour la négociation d'accords commerciaux futurs, nous réclamons l'inclusion systématique des représentants des organisations industrielles du secteur privé dans les équipes de négociateurs.



becom



ALLIANCE
POUR L'INDUSTRIALISATION DURABLE



Les enseignants entre le marteau et l'enclume

En vingt ans, la qualité de l'éducation n'a cessé de se dégrader. Les ministres qui se sont succédé ont lancé le défi de redresser la barre. Mais par où commencer ? Focus sur la condition des enseignants.



Hilda Hasinjo



Arisamy Randriamaro

Sept heures du matin à Ambohidroa, un quartier à quatre kilomètres du centre-ville d'Antananarivo. Par un temps nuageux, les cours commencent à l'école primaire publique (EPP). Les enfants entonnent en chœur « *bonjour madame* ». Puis la maîtresse commence à donner les leçons, dans un niveau de français très moyen avec des fautes par-ci et par-là.

« EN FAIT, CE N'EST PAS UN CAS ISOLÉ. *J'ai été directrice de cinq EPP avant de prendre ma retraite. Partout où j'allais, le constat est le même. Il arrive que les enseignants ne sachent même pas conjuguer le verbe aller au temps présent de l'indicatif*», déplore Georgette Rasoalimanantsoa, une enseignante qui a à son actif 32 ans au sein de l'éducation nationale malgache. Selon l'ancienne directrice d'école, les enseignants manquent cruellement de formation, mais aussi et surtout de motivation. André, un nom d'emprunt, est un instituteur dans un établissement à Antananarivo. Il confie que son travail ne le motive plus. *« Un ministère qui veut que les enfants des EPP réussissent, ne voudrait jamais d'un enseignant comme moi. Je*

n'aime pas du tout ce travail. Il faut juste que j'entretienne ma petite famille. Il faut que je me fasse intégrer. Avec seulement un bac en poche, je n'aurais pas d'autre boulot», avoue-t-il en toute franchise.

ANDRÉ N'EST PAS MOTIVÉ PAR SON travail car il *« ne sait pas comment s'y prendre »*. *« En trois ans, je n'ai reçu qu'une seule formation de quatre jours sur la pédagogie. C'est toujours notre directeur qui va aux formations et jamais les enseignants. À son retour, à la rentrée, il ne nous transmet rien. Je ne sais même pas quoi préparer la veille d'un examen. J'ai la grille du programme annuel, mais il m'arrive parfois que je ne sais pas comment expliquer les leçons aux élèves »*, confie-t-il. L'homme perçoit 80 000 ariary par mois. Juste de quoi payer un sac de 50 kg de riz. Cette somme lui est versée par la cotisation des parents de son école en attendant qu'il soit intégré au sein du corps du ministère de l'Éducation nationale pour devenir fonctionnaire. Dans les brousses, le schéma n'est ni différent, ni meilleur. Volahasina Rosette est aussi de ces enseignants qui espèrent être intégrée

dans le fonctionnariat. Depuis quatre ans, elle enseigne la physique-chimie au collège d'enseignement général (CEG) d'Andrefandrano, à Amboasary-Sud. Elle pratique ce travail presque bénévolement depuis quatre ans. Les parents lui versent 16 000 ariary par mois, en guise de rémunération. *« La seule raison pour laquelle je reste encore est qu'on m'a promis que je serai recrutée. J'ai toujours rêvé d'enseigner. Mais je ne sais pas combien de temps je vais pouvoir tenir »*, lance-t-elle, désespérée. Elle se lance alors dans un petit exercice mental pour démontrer ce que ces quelques milliers d'ariary lui permet d'acheter tous les mois. *« Je peux à peine acheter du savon, de l'eau dont le jerricane de 20 l coûte 1 000 ariary, et un peu de riz. Quand on n'a plus de quoi payer de l'eau potable, nous allons en chercher dans la rivière de Mandrare. Mon mari est agriculteur mais avec la pluie qui n'a pas été abondante, il n'est pas sûr que les récoltes soient bonnes »*, confie-t-elle, en ajoutant que ses deux enfants encore en bas âge n'ont pas le droit de tomber malade. Elle n'a pas assez d'économie pour y faire face. Dans le pires des cas, ce sont ses parents qui paient.

ELIANE RASOAMANAHIRANA EST

professeure d'anglais dans le Collège d'enseignement général d'Andrefandrano, à Amboasary Sud. Elle a suivi cette voie depuis trois ans après avoir obtenu son baccalauréat série A et après avoir suivi une formation en langue anglaise à Amboasary Sud. À la différence d'André et de Rosette, elle bénéficie de la subvention donnée par l'État, elle est à l'avant-dernière étape avant son intégration au fonctionnariat. Elle est payée par le ministère de l'Éducation nationale par bon de caisse. « *La subvention est d'une valeur de 240 000 ariary tous les deux mois. C'est peu, mais cela nous permet de vivre un peu mieux que ceux qui ne reçoivent pratiquement rien. C'est déjà une petite motivation* », lance-t-elle fièrement. Jean Jacques Tirindraza, le directeur du CEG Andrefandrano perçoit une légère différence dans la motivation des enseignants au sein de son établissement. « *On voit bien que les enseignants qui ne sont pas pris en charge par l'État sont plus souvent absents ou en retard. Ils sont plus occupés ailleurs. C'est un peu normal. Ils doivent aussi chercher de quoi nourrir leur famille* », reconnaît-il. Sur les vingt-sept professeurs qui enseignent dans son établissement, sept sont fonctionnaires, deux subventionnés et les dix-huit autres non subventionnés.

CETTE SITUATION AFFECTE LA qualité de l'éducation en primaire et en secondaire dans

les écoles publiques. Ces dernières ne sont plus réservées qu'à la classe la plus démunie, surtout dans les grandes villes. Les parents qui ont un peu de moyens envoient leurs enfants dans les écoles privées, notamment les écoles confessionnelles, en espérant que le niveau d'éducation y soit plus élevé que celui des écoles publiques. « *J'ai eu vent que dans les écoles publiques, surtout en primaire, les enseignants sont incompétents. Rien qu'à voir le résultat de l'EPP de notre quartier, c'est décourageant* », déplore Adeline Raharisoa, mère d'un enfant en classe de 8^e. Elle a décidé d'envoyer son enfant dans une école privée. Malgré son salaire de 185 000 ariary par mois, elle s'est résolue à payer 20 000 ariary mensuels pour les frais de scolarité.

CES CONSTATS NE SONT PAS NOUVEAUX.

L'ancien ministre de l'Éducation nationale, Paul Rabary, avait misé sur le recrutement des enseignants Fram (payés par les parents d'élèves) afin d'améliorer leur condition de vie. Mais cela n'a pas suffi à éponger la précarité au sein de l'éducation nationale. « *Nous constatons que la formation des enseignants ne suffit pas. Tous ceux qui n'arrivent pas à trouver un emploi, se hâtent à aller enseigner et le ministère ne déploie pas assez de moyen pour le suivi et l'évaluation du système éducatif* », déplore Abraham Razafy, journaliste au sein de TV Plus Madagascar. Justement, André peut en

témoigner. « *Enseigner a été un dernier recours pour moi. Je n'arrivais pas à trouver un travail alors que mes parents n'avaient plus eu de quoi payer mes études. En plus ma copine est tombée enceinte, se remémore-t-il. Après que j'ai eu mon baccalauréat, j'ai dû trouver du travail. Et le directeur de l'école primaire publique de notre fokontany m'a proposé de prendre la classe de huitième* ».

À CE JOUR, SUR LES 91 600 ENSEIGNANTS

recensés dans tout Madagascar, chiffre émanant du ministère de l'Éducation nationale, 10 488 sont fonctionnaires payés par l'État dans le primaire et 25 531 sont des contractuels payés par l'État. Le défi est encore de taille puisqu'en 2017, 30 300 enseignants dans le primaire restent des « *maîtres Fram* », non subventionnés. Ils ne perçoivent que ce que les parents d'élèves peuvent leur payer avec les cotisations mensuelles. « *Cette année, 8 000 fonctionnaires seront recrutés. Mais nous ne sommes pas encore fixés sur le nombre d'agents qui seront affectées à l'enseignement et à l'administration. Mais la priorité est de grossir les rangs des enseignants bien entendu* », lance Marie Thérèse Volahaingo, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle. Elle rassure en avançant que « *dans un souci d'amélioration de la qualité de l'éducation nationale, la situation précaire et inhumaine des employés de l'éducation doit cesser* ».

UN AUTRE SIGNAL FORT DU NOUVEAU

Il consiste au regroupement dans un seul ministère des départements en charge de l'éducation nationale, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle. Cette fusion devrait permettre d'avoir une vision unique et un objectif en commun pour l'éducation. « *15% du budget total de l'État sont consacrés à l'éducation nationale. C'est bien la première fois que le secteur éducatif a autant de moyen* », s'est réjoui la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle. Seul bémol : ce budget est amoindri à cause de la fusion des deux ministères. Il doit assurer les besoins de ces deux volets de l'éducation. Par ailleurs, selon les chiffres de l'Unicef parus en 2018, les efforts budgétaires sont concentrés au niveau de l'administration du ministère et ne toucheraient que très peu les élèves. C'est ainsi qu'en 2018, seuls moins de 20% du budget alloué à l'éducation arrive au niveau régional que ce soit par le biais des formations des enseignants ou de l'infrastructure. Tout un effort est à fournir pour offrir une éducation de qualité. C'est la base de l'essor d'un pays. **P**



Partenariat

Le ministère développe son réseau

Le ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle tisse des liens avec ses partenaires financiers et techniques afin d'assurer une qualité d'enseignement acceptable pour les enfants malgaches. Dans cette optique, avec Unicef et le Fonds coréen pour le développement (KOICA), des actions de renforcement de l'éducation ont été initiées dans de nombreuses parties de l'île. Dans la région d'Anosy, les trois partenaires ont lancé de nombreuses activités. Leurs objectifs convergent vers le maintien le plus longtemps possible des enfants à l'école. C'est ainsi que des infrastructures scolaires ont été construites et les enseignants formés. Nombreux jeunes en âge d'aller à l'école, mais contraints à abandonner, sont remis sur les bancs de l'école et les jeunes sont initiées à des séances de

« *life skills* », pour qu'ils se préparent à leur vie future.

« *Nous comptons sur nos partenaires tels que l'Unicef afin de nous épauler dans la formation de nos enseignants* », lance la ministre de l'Éducation nationale. « *À ce jour, les formations dispensées par le ministère de l'Éducation nationale sont essentiellement basées sur la formation de formateurs multidisciplinaires des enseignants. Ces derniers vont ensuite dans les régions pour former leurs pairs sur la pédagogie ou les nouveaux outils pédagogiques mis à leur disposition. Mais nous sommes conscients qu'il en faut plus pour améliorer la qualité de l'éducation à Madagascar* », reconnaît Ali-Assoman, adjoint programmeur de la circonscription scolaire d'Amboasary-Sud.

----- H.H.



Budget citoyen 2019

Pour cette année post-électorale, les priorités transcrites dans le budget 2019 s'acheminent vers les actions visant à l'amélioration de la condition de vie de la population, que ce soient dans les domaines des grandes infrastructures, de la bonne gouvernance, du renforcement de la sécurité des biens et des personnes, de l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base. Durant l'examen du Projet de Loi de Finances 2019 par l'Assemblée nationale et le Sénat, quelques amendements ont fait l'objet de désaccord entre les deux chambres, n'ayant pas abouti à un consensus durant la session parlementaire. Comme chaque année, le Budget citoyen est un outil qui permet de suivre à la loupe les budgets affectés à chaque département.

Téléchargeable sur le site www.unicef.org

Fananan-tany : inona no tokony ho fantatra ?

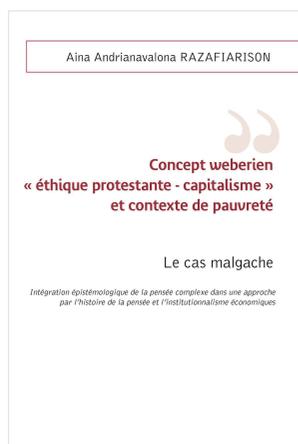
Le secteur foncier est l'un des plus minés par la corruption. Afin d'informer la population des procédures foncières en vigueur et les sensibiliser, l'association Transparency International - Initiative Madagascar (TI-IM) a édité un guide. En version malgache, Fananan-tany : inona no tokony ho fantatra ? est une première initiative, entrant dans le cadre du projet « ensemble contre la corruption », visant à réduire le taux de corruption dans le domaine du foncier. Le TI-IM travaille d'une manière étroite avec le Bianco et le ministère de l'Aménagement du territoire et des services fonciers pour mettre en place une cellule anti-corruption au sein de ce ministère. Le guide a pour but de renforcer la transparence et la recevabilité sociale, de promouvoir la sécurisation foncière par l'immatriculation et la certification foncière.

Téléchargeable sur le site www.transparency.mg



Concept weberien « éthique protestante – capitalisme » et contexte de pauvreté

L'étude du concept de Max Weber « éthique protestante-capitalisme » dans un contexte de pauvreté est un double défi. D'abord parce que cet ouvrage propose d'intégrer Weber dans la lignée des économistes. Son affiliation à l'institutionnalisme économique déterminera le canevas de l'analyse de la pertinence de sa théorie dans un contexte de pauvreté du cas malgache. Ensuite, car l'évident paradoxe soulevé par l'influence majeure de la religion chrétienne et protestante sur la société malgache, face à une pauvreté ambiante concomitante à un capitalisme embryonnaire, semble remettre en question la présente étude. Aina Andrianavalona Razafarison est docteur en sciences économiques (Université d'Antananarivo en codirection avec l'Université d'Aix-Marseille) et docteur en histoire (Université Paris I Panthéon-Sorbonne). Il est également titulaire de diplômes universitaires en droit, management, assurance et économie.



TOPS & FLOPS

• Un **pool de partenaires** sera mise en place pour les **Barea** afin de les soutenir financièrement et matériellement en vue de leur qualification historique à la **Coupe d'Afrique des Nations (CAN)** qui aura lieu en Égypte. Madagascar fera partie des 24 équipes qui participeront à la **fête du football africain**.

• **40 000 Ha**. C'est l'objectif annuel de reboisement que le président malgache a affiché dans un plan ambitieux de « **Couvrir Madagascar de forêts** ». Madagascar est l'un des pays qui affiche un taux de déforestation élevé. Le programme national veut donc inverser la tendance avec un minimum de **40 millions de jeunes pousses par année** mis en terre.



• Les **syndicats des inspecteurs, brigadiers et agents de police** sont montés au créneau pour contester la décision de **suspension provisoire de la police de la circulation** prise lors du **Conseil du gouvernement**.

• Grande fut la surprise des Tananariviens en découvrant que la plupart des **(rares) espaces verts** de la capitale ont été cédés à des particuliers depuis de longues années. C'est le cas des **jardins d'Antaninarenina et d'Ankorondrano**.

• Les maires d'Antsirabe et de Toamasina, **Paul Razanakolona** et **Elysée Ratsiraka**, ont été **suspendus par leur conseil municipal**.

Après l'élection, c'est avant l'élection

Madagascar vient de vivre une élection présidentielle qui, malgré ses imperfections, s'est quand même soldée par un résultat satisfaisant: la rare reconnaissance d'un résultat électoral par le perdant.



sont justement conçus pour sortir comme vainqueur dans la compétition face à l'opposant politique. Dans les démocraties plus avancées, de tout nouveaux profils d'emploi ont été créés pour de telles activités, qui ont perfectionné l'art de la «pêche aux voix».

C'est une étape importante dans la culture politique du pays et, à la fois, un signal clair à l'intention des observateurs de la vie politique, qui ne considèrent la Grande île que comme le théâtre de crises politiques et sociales récurrentes. D'autres pays d'Afrique ont aussi réussi à se libérer de structures encombrantes, et il sera intéressant de savoir si dans vingt ans on se souviendra de l'année 2019 comme l'année durant laquelle le chapitre de l'ascension malgache vers le XXIème siècle a commencé.

Malheureusement, la classe politique n'a pas beaucoup de temps pour se réjouir du succès d'un scrutin démocratique réussi. «Après l'élection, c'est avant l'élection» dit une maxime allemande pour marquer l'éternel cycle de l'«engagement démocratique». Les partis et les personnalités politiques ont à peine achevé un tour de scrutin et ont à peine recomposé les forces politiques et conçu des plans d'action pour les premiers mois d'un nouveau mandat ; qu'il faut déjà commencer les réunions de planification et de stratégie pour le prochain cycle électoral. Des messages clés appropriés sont mis au point, des campagnes de communication et médias sont concoctées, les forces et les faiblesses des candidats sont énumérées, et des plans

La «super année électorale 2019» ne laisse pas de répit pour les stratèges politiques, les spin doctors, ou à la machine de marketing politique. On peut s'attendre à ce que de nombreux processus décisionnels s'alignent sur la période des élections législatives et municipales de cette année. Mais l'électeur doit aussi se réorienter: ne venons-nous pas de voter? Après tout, nous avons un président, pourquoi alors des élections législatives ou locales?

La participation aux élections législatives à Madagascar est traditionnellement faible – à tort, car les enjeux en sont très importants. Le cœur de la démocratie se trouve au sein des parlements. La place de cette institution dans le processus de décision politique et l'importance qu'on lui donne ainsi qu'à son travail reflètent l'état de la démocratie d'un pays.

Le prochain numéro de Politikà traitera donc spécifiquement des questions du parlementarisme à Madagascar. Vous pouvez vous attendre à des analyses, des entretiens et des contributions inspirantes au débat. Et pour permettre à encore plus de personnes de participer à cette thématique, nous annonçons déjà aujourd'hui que le magazine Politikà sera non seulement publié en français, mais également en malgache. **P**

Constantin GRUND

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Constantin GRUND

DIRECTEUR DE PUBLICATION ADJOINT
Jean Aimé RAVELOSON

COMITÉ DE LECTURE
Dominique RAKOTOMALALA
Hanta ANDRIANASY
Jean Aimé RAVELOSON
Constantin GRUND

DIRECTEUR GÉNÉRAL FONDATEUR
Tanteliamizana RAKOTOMALALA

DIRECTEUR DE CRÉATION
Toky RAJAONA

RÉDACTEUR EN CHEF
Andriamanambe RAO TO

INFOGRAPHIES
Fredo BEZAMA TIARAVO
Andry RABENANDRASANA

ATTACHÉ DE PRODUCTION
Anjasoa RANDRIANASOLO
Miangaly ANDRIANALY

ÉQUIPE PERMANENTE
Alain ILONIAINA
Hilda HASINJO
Julie RAHARISOA
Karina ZARAZAFY
Van-Lee BEHAJA

CONTRIBUTEUR
Andrianirina

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION
Pela RAVALITERA

PHOTOS/ILLUSTRATIONS
Andry RANDRIANARISOA
Arisamy RANDRIAMARO
Henitsoa RAFALIA
Iloniaina Alain
Mamy MAEL
Padoue RABENALA
Présidence de la République
de Madagascar

redaction@politikamg

Politikā est une publication de



La reproduction, même partielle, des articles et illustrations parus dans Politikā est interdite sans l'autorisation écrite de l'éditeur.

Politikā décline toute responsabilité pour les documents remis.

LA FES À MADAGASCAR

Le bureau de la Fondation Friedrich Ebert Madagascar fait partie du grand réseau qui compte plus de 100 bureaux dans le monde entier. Madagascar a été parmi les premiers pays partenaires de la Fondation. Le bureau à Antananarivo existe depuis 1964. Les activités principales à Madagascar sont axées sur les domaines suivants:

- la promotion de la culture politique démocratique
- le renforcement de la démocratie sociale
- la promotion de jeunes leaders malagasy
- le rôle des médias dans la démocratie
- le développement durable et la transformation de l'économie
- le soutien au dialogue social
- l'intégration régionale et internationale



NOS OBJECTIFS

Une société libre et solidaire qui promeut l'égalité des chances en matière de participation politique, économique, sociale et culturelle, sans distinction d'origine, de sexe ou de religion ; une démocratie dynamique et solide ; une économie portée par une croissance durable et offrant un travail décent pour tous ; un Etat social qui offre de meilleurs systèmes de formation et de santé, lutte contre la pauvreté et protège contre les principaux aléas de la vie ; un pays qui assume ses responsabilités pour la paix et le progrès social en Europe et dans le monde.



NOS ACTIONS

Nous œuvrons pour la promotion et le renforcement de la social-démocratie, notamment à travers:

LA FORMATION POLITIQUE
LE CONSEIL POLITIQUE
LA COOPÉRATION INTERNATIONALE
L'OCTROI DE BOURSES
LA MÉMOIRE COLLECTIVE DE LA SOCIAL-DÉMOCRATIE



politikā

vivons la politique. différemment.